

**Statistiques de la criminalité au
Nouveau-Brunswick,
Selon la GRC
2007-2009**

**Statistiques de la criminalité au Nouveau-Brunswick,
Selon la GRC 2007-2009**

Publié par :

Ministère de la Sécurité publique
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton, Nouveau-Brunswick
E3B 5H1
Canada

Janvier 2012

STATISTIQUES DE LA CRIMINALITÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK, SELON LA GRC 2007- 2009

JANVIER 2012

DANS CE NUMÉRO :

LA GRAVITÉ DU CRIME AU NOUVEAU-BRUNSWICK, SELON LA GRC

DISTRICT 1 2
DISTRICT 2 3
DISTRICT 3 5
DISTRICT 4 6
DISTRICT 5 8
DISTRICT 6 9
DISTRICT 7 10
DISTRICT 8 12
DISTRICT 9 13
DISTRICT 10 15
DISTRICT 11 16
CODIAC 18
NOTES AU SUJET DES DONNÉES 19

En 2009, l'indice de gravité de la criminalité (IGC) au Canada s'établissait à 87,2 tandis que celui du Nouveau-Brunswick s'élevait à 70,7. Sur les vingt-deux districts et détachements de la GRC saisis dans l'ensemble de données du Centre canadien de la statistique juridique, la GRC de Richibucto (municipale) a enregistré l'indice de gravité de la criminalité le plus élevé en 2009, soit de 93,9. La GRC de Cap-Pelé (municipale) a enregistré l'indice de gravité de la criminalité le moins élevé, soit de 29,7. Entre 2008 et 2009, la GRC de McAdam (municipale) a enregistré la plus forte hausse de l'indice de gravité de la criminalité, soit de 36,4 %. Au cours de la même période, la GRC de Bouctouche (municipale) a enregistré la plus forte baisse de l'indice de gravité de la criminalité (-59 %).

En 2009, l'indice de gravité des crimes violents au Canada s'établissait à 93,7 comparativement à 72,0 pour le Nouveau-Brunswick. Huit détachements de la GRC ont connu des valeurs d'indice de gravité des crimes violents supérieures au taux provincial. La GRC d'Oromocto (municipale) a enregistré l'indice le plus élevé de gravité des crimes violents (125,0) tandis que la GRC de Saint Andrews (municipale) a connu le taux le plus faible (18,8) en 2009. Malgré le fait qu'elle ait occupé le deuxième rang en matière d'indice de gravité des crimes violents le plus faible en 2009 (soit de 23,2), la GRC de Cap-Pelé (municipale) a déclaré la plus forte hausse de l'indice de gravité des crimes violents entre 2008 et 2009 (+145,5 %). La GRC de Richibucto (municipale) a déclaré la plus forte baisse (-68,5 %) de l'indice de gravité des crimes violents.

Dans douze territoires de compétence de la GRC, les valeurs de l'indice de gravité des crimes violents étaient supérieures aux valeurs de l'indice de gravité des crimes non violents en 2009. L'indice de gravité des crimes non violents au Canada en 2009 s'élevait à 84,7 comparativement à 70,2 pour le Nouveau-Brunswick. Six détachements de la GRC avaient des indices de gravité des crimes non violents supérieurs au taux provincial. La GRC de Richibucto (municipale) a enregistré l'indice de gravité des crimes non violents (100,2) le plus élevé tandis que la GRC de Cap-Pelé (municipale) a enregistré l'indice le plus faible (32,2). La GRC de McAdam (municipale) a déclaré la plus forte hausse de l'indice de gravité des crimes non violents (+39,1 %) entre 2008 et 2009 tandis que la GRC de Bouctouche (municipale) a déclaré la plus forte baisse (-63,5 %). Consultez la page 21 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements sur l'indice de gravité de la criminalité.

INDEX DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ

FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SUR LES STATISTIQUES SUR LES CRIMES DÉCLARÉS PAR LA POLICE

RÉFÉRENCES

21
21
22

GRC	Indice global de gravité de la criminalité		Indice de gravité des crimes violents		Indice de gravité des crimes sans violence	
	Indice de 2009	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	Indice de 2009	Variation en pourcentage de 2008 à 2009	Indice de 2009	Variation en pourcentage de 2008 à 2009
District 1 Charlotte-les-Îles, GRC (rurale)	74,0	15,8	97,0	75,8	65,2	-3,1
St. Andrews, GRC (municipale)	31,0	-51,3	18,8	-10,7	35,7	-55,4
District 2 Oromocto, GRC (rurale)	45,9	-10,0	46,6	-8,2	45,7	-10,6
McAdam, GRC (municipale)	78,0	36,4	63,5	27,8	83,6	39,1
Oromocto, GRC (municipale)	86,4	2,2	125,0	45,5	71,6	-14,8
District 3 Kennbecasis, GRC (rurale)	51,2	1,4	55,7	64,0	49,5	-13,0
Hampton, GRC (municipale)	54,0	7,7	50,0	33,1	55,5	1,0
District 4 Sud-Est, GRC (rurale)	56,8	8,5	75,7	92,0	49,6	-13,5
Cap-Pelé, GRC (municipale)	29,7	-5,1	23,2	145,5	32,2	-18,8
Sackville, GRC (municipale)	71,0	6,9	79,6	3,9	67,7	8,4
District 5 Kent, GRC (rurale)	71,3	-11,9	77,4	-10,9	68,9	-12,4
Bouctouche, GRC (municipale)	39,4	-59,0	49,7	-46,8	35,5	-63,5
Richibucto, GRC (municipale)	93,9	-52,2	77,6	-68,5	100,2	-43,6
District 6 Miramichi, GRC (rurale)	49,6	-15,0	50,4	-21,5	49,3	-12,1
District 7 Carleton-York, GRC (rurale)	42,4	-5,3	31,6	-23,2	46,5	0,9
District 8 Péninsule acadienne, GRC (rurale)	59,6	5,3	81,7	26,6	51,1	-4,6
District 9 Restigouche-Chaleur, GRC (rurale)	51,1	11,7	38,0	-14,7	56,2	21,5
Campbellton, GRC (municipale)	70,1	-33,2	60,4	-52,5	73,8	-23,5
Saint-Quentin, GRC (municipale)	70,9	11,5	70,9	26,2	70,9	6,8
District 10 Madawaska-Victoria, GRC (rurale)	65,5	2,0	60,3	-8,2	67,5	6,0
District 11 Caledonia, GRC (rurale)	48,5	-16,4	51,5	13,5	47,3	-24,7
Service régional de Codiac, GRC (municipale)	82,8	7,9	86,6	21,6	81,4	3,1

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité

DISTRICT 1 - CHARLOTTE-LES-ÎLES

En 2009, 1 499 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 1, soit 2,8 % de moins qu'en 2008 et 4,8 % de moins qu'en 2007. Le taux global de criminalité était de 53,1 infractions pour 1 000 habitants, en baisse de 2,2 % par rapport au taux de 54,3 en 2008 et en baisse de 3,5 % par rapport au taux de 55,0 en 2007. Le taux de criminalité en 2009 dans cette région était inférieur au taux de criminalité provincial de 56,3 en 2009.

En 2009, 477 crimes violents ont été déclarés par le district 1, soit six infractions de plus qu'en 2008 (une hausse de 1,3 %) et 58 de plus qu'en 2007 (une hausse de 13,8 %). Le taux de crimes violents dans cette région était de 16,9 infractions pour 1 000 habitants en 2009, donc supérieur au taux provincial de 15,4.

Quarante-six pour cent (46 %) de tous les crimes violents déclarés par le district 1 en 2009 étaient des voies de fait de niveau 1. La même année, 221 voies de fait simples ont été commises, soit un incident de moins que l'année précédente. Depuis 2007, le nombre de voies de fait simples a augmenté de 10,5 % dans cette région. Le taux de voies de fait de niveau 1 en 2009 était de 7,8 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est supérieur au taux provincial de 6,8 de la même année.

Le deuxième crime le plus souvent déclaré par le district 1 en 2009 était de proférer des menaces, soit 23 % ou 110 incidents, suivi d'appels téléphoniques menaçants ou harcelants (49), de voies de fait de niveau 2 (31), d'agressions sexuelles de niveau 1 (19), d'infractions de harcèlement criminel (13), d'autres infractions sexuelles (11), de voies de fait sur un agent de la paix (6), d'infractions sexuelles à l'endroit des enfants (4), d'homicides (2), de vols qualifiés (2), d'infractions de séquestration ou d'enlèvement (2), d'infractions d'extorsion (2), de voies de fait de niveau 3 (1), d'infractions de voie de fait avec une arme à feu ou ayant causé des lésions corporelles à un agent de la paix (1), d'actes de voyeurisme (1), d'actes d'intimidation à l'égard d'une personne autre qu'une personne associée au système judiciaire (1) et d'infraction d'incendie criminel ou de danger pour la vie humaine (1).

En 2009, 801 crimes contre les biens ont été déclarés par le district 1, ce qui représente une diminution de 3,3 % par rapport à 2008 et une réduction de 13,4 % par rapport à 2007. Le taux de crimes contre les biens du district en 2009 était de 28,4 infractions pour 1 000 habitants, soit une diminution de 12,1 % comparativement au taux de 32,3 en 2007. Le taux provincial de crimes contre les biens était plus élevé en 2009, soit à 33,5.

Le district 1 a déclaré 207 vols en 2009, soit 37 de moins que les 244 déclarés en 2008 et 92 de moins que les 299 déclarés en 2007, ce qui fait des réductions de 15,2 % et de 30,8 % respectivement.

District 1 - Charlotte-les-Îles	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	419	471	477
Taux pour 1 000 habitants	14.6	16.6	16.9
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	925	828	801
Taux pour 1 000 habitants	32.3	29.1	28.4
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	231	243	221
Taux pour 1 000 habitants	8.1	8.6	7.8
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,575	1,542	1,499
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	55.0	54.3	53.1
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	200	222	221
Taux pour 1 000 habitants	7.0	7.8	7.8
Vols			
Nombre d'infractions	299	244	207
Taux pour 1 000 habitants	10.4	8.6	7.3
Méfaits			
Nombre d'infractions	387	317	329
Taux pour 1 000 habitants	13.5	11.2	11.7
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	82	92	95
Taux pour 1 000 habitants	2.9	3.2	3.4
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	92	128	103
Taux pour 1 000 habitants	3.2	4.5	3.7

District 1 - Charlotte-les-Îles
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

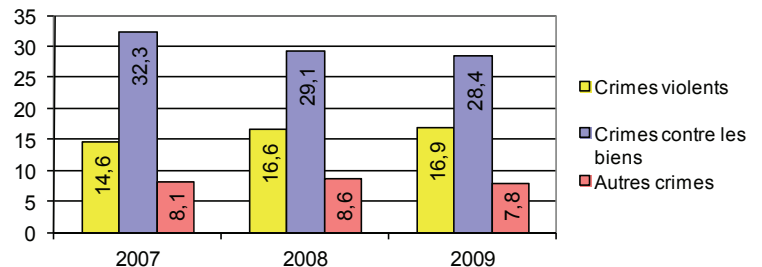


Figure 1.

District 1 - Charlotte-les-Îles
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

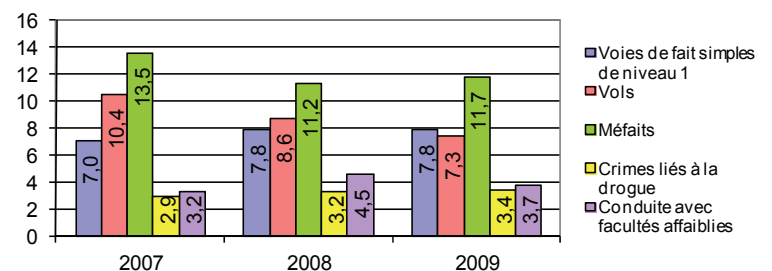


Figure 2.

Le taux de 7,3 vols pour 1 000 habitants enregistré dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 13,3 de la même année.

De tous les crimes contre les biens déclarés par le district 1 en 2009, le méfait était le plus répandu à 41 %. Le district 1 a déclaré 329 infractions de méfait en 2009, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à l'année précédente, mais une diminution de 15 % par rapport à 2007. Le taux de méfaits de 11,7 pour 1 000 habitants enregistré dans le district en 2009 était supérieur au taux provincial de 10,4 de 2009.

Par ailleurs, 221 autres crimes ont été déclarés par le district 1 en 2009, soit une diminution de 9,1 % par rapport à 2008. Le taux des autres crimes en 2009 était de 7,8 pour 1 000 habitants, soit légèrement supérieur au taux provincial de 7,4.

Trois (3) crimes de plus liés à drogue ont eu lieu dans le district 1 en 2009 comparativement à 2008. Le taux de crimes lié à la drogue en 2009 dans le district était de 3,4 infractions pour 1 000 habitants, soit une augmentation de 6,3 % par rapport à l'année précédente, et était supérieur au taux provincial de 2,6 crimes liés à la drogue en 2009.

En 2009, 103 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le district 1, soit 19,5 % de moins qu'en 2008, mais 12 % de plus qu'en 2007. Le taux de conduite avec facultés affaiblies enregistré dans le district en 2009 était de 3,7, soit supérieur au taux provincial de 3,2 de la même année.

DISTRICT 2 - OROMOCTO

En 2009, 2 840 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 2. Il s'agissait d'une diminution de 5,6 % par rapport aux 3 009 infractions déclarées en 2008, mais d'une augmentation de 8,8 % par rapport aux 2 611 infractions déclarées en 2007. Le taux global de criminalité dans le district en 2009 était de 40,8 infractions pour 1 000 habitants, en baisse de 6,6 % par rapport à 2008, mais en hausse de 6,5 % par rapport à 2007. En 2009, le taux de criminalité du district 2 était inférieur au taux provincial de 56,3.

En 2009, 914 crimes violents ont été déclarés par le district 2, soit une hausse de 4,1 % par rapport à 2008. Le taux de crimes violents était de 13,1 infractions pour 1 000 habitants en 2009, soit inférieur au taux provincial de 15,4.

De tous les crimes violents déclarés par le district 2 en 2009, 44 % étaient des voies de fait de niveau 1, 23 %, des menaces proférées, 8 %, des voies de fait de niveau 2, 8 %, des appels téléphoniques menaçants ou harcelants, 6 %, des voies de fait de niveau 1, et 4 %, des infractions de harcèlement criminel.

Taux pour 1 000 infractions au code criminel (en excluant les infractions au code de la route) par district de la GRC de 2007 à 2009

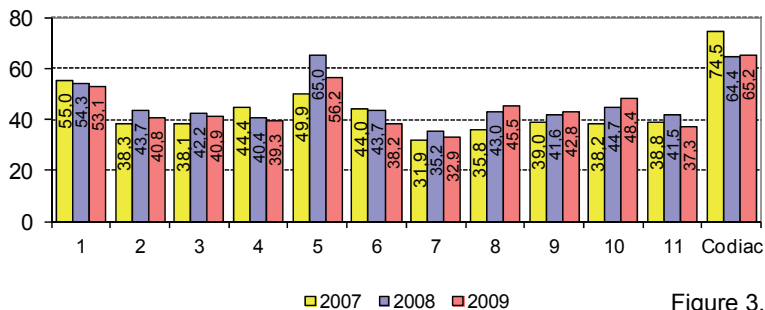


Figure 3.

De tous les districts de la GRC au Nouveau-Brunswick, le service régional de Codiac a déclaré en 2009 le taux le plus élevé d'infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) pour 1 000 habitants tandis que le district 7 a déclaré le taux le plus faible. Entre 2007 et 2009, le district 8 a déclaré la plus forte hausse du taux global de criminalité (+27,1 %) tandis que le district 6 a déclaré la plus forte baisse du taux global de criminalité (-13,2 %).

District 2 - Oromocto	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	658	878	914
Taux pour 1 000 habitants	9.6	12.8	13.1
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	1,710	1,865	1,680
Taux pour 1 000 habitants	25.1	27.1	24.1
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	243	266	246
Taux pour 1 000 habitants	3.6	3.9	3.5
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	2,611	3,009	2,840
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	38.3	43.7	40.8
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	296	389	402
Taux pour 1 000 habitants	4.3	5.6	5.8
Voies			
Nombre d'infractions	494	572	467
Taux pour 1 000 habitants	7.2	8.3	6.7
Méfaits			
Nombre d'infractions	682	716	698
Taux pour 1 000 habitants	10.0	10.4	10.0
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	116	140	151
Taux pour 1 000 habitants	1.7	2.0	2.2
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	105	192	192
Taux pour 1 000 habitants	1.5	2.8	2.8

Les autres 6 % des crimes violents étaient composés de douze voies de fait sur un agent de la paix, de onze infractions sexuelles à l'endroit des enfants, de sept vols qualifiés, de sept autres infractions sexuelles, de six infractions relatives aux armes à feu, de cinq infractions de séquestration ou d'enlèvement, de deux actes de négligence criminelle ayant causé des lésions corporelles, d'un homicide, d'une agression sexuelle de niveau 3, d'une agression sexuelle de niveau 2, d'une autre voie de fait, d'un acte de voyeurisme et d'une autre infraction violente.

Le taux de 5,8 infractions pour 1 000 habitants lié aux voies de fait de niveau 1 en 2009 était inférieur au taux provincial de voies de fait simples de 6,8, mais 3,6 % de plus que le taux de 5,6 enregistré dans le district en 2008 et 34,9 % de plus que le taux de 4,3 enregistré en 2007.

En 2009, 1 680 crimes contre les biens ont été déclarés par le district 2, soit une diminution de 9,9 % par rapport aux 1 865 infractions déclarées en 2008 et une diminution de 1,8 % par rapport aux 1 710 infractions déclarées en 2007. Le taux de crimes contre les biens en 2009 était de 24,1 infractions pour 1 000 habitants, soit inférieur au taux provincial de 33,5 de la même année.

Les vols et les infractions de méfait combinés ont constitué près de 70 % de tous les crimes commis contre les biens en 2009 dans le district 2. La même année, 467 vols ont été déclarés, soit 105 de moins qu'en 2008 et 27 de moins qu'en 2007. Le taux de vols commis en 2009 pour 1 000 habitants était de 6,7, soit une diminution de 19,3 % par rapport au taux de 8,3 en 2008 et une diminution de 6,9 % par rapport au taux de 7,2 en 2007. Le taux de vols de 6,7 dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 13,3 de la même année.

En 2009, le district 2 a déclaré 698 infractions de méfait. Il s'agissait d'une diminution de 2,5 % par rapport à 2008, mais d'une augmentation de 2,3 % par rapport à 2007. Le taux de méfaits de 10,0 enregistré dans le district en 2009 était plus faible que le taux provincial de 10,4 infractions pour 1 000 habitants du Nouveau-Brunswick.

En 2009, 246 autres crimes ont été déclarés par le district 2, soit une diminution de 7,5 % par rapport aux 266 crimes déclarés en 2008. Le taux des autres crimes en 2009 était de 3,5 pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux provincial de 7,4.

Entre 2008 et 2009, le nombre de crimes liés à la drogue déclaré par le district 2 a augmenté de 7,9 %. Depuis 2007, ces crimes ont augmenté de 30,2 %. Le taux de 2,2 pour 1 000 habitants pour les crimes liés à la drogue dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 2,6.

District 2 - Oromocto
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

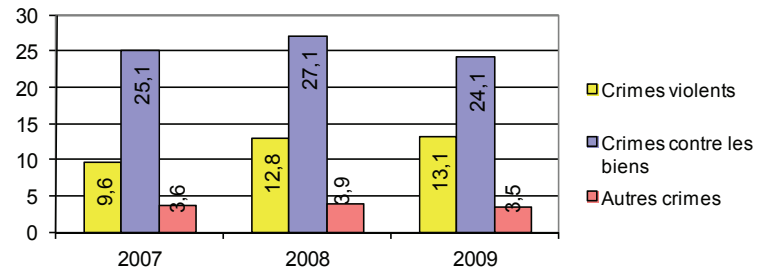


Figure 4.

District 2 - Oromocto
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

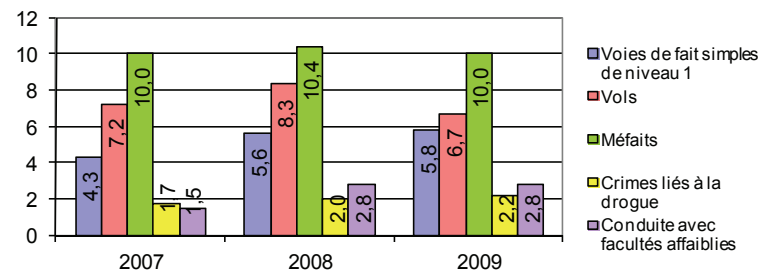


Figure 5.

Taux pour 1 000 crimes violents par
district de la GRC de 2007 à 2009

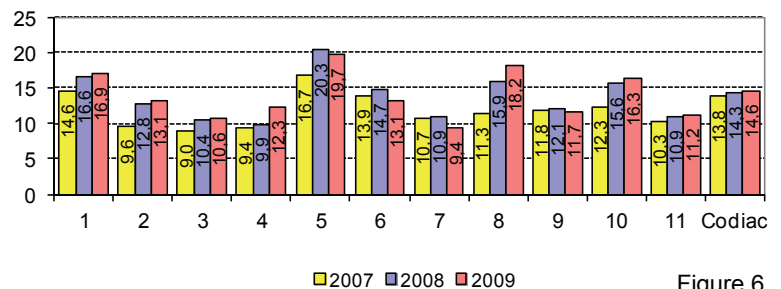


Figure 6.

En 2009, le district 5 a déclaré le taux le plus élevé de crimes violents pour 1 000 habitants de tous les districts de la GRC au Nouveau-Brunswick tandis que le district 7 a déclaré le taux le plus faible. Entre 2007 et 2009, le district 8 a déclaré la plus forte hausse du taux de crimes violents (+61,1 %) tandis que le district 7 a déclaré la plus forte baisse du taux global de crimes violents (-12,1 %).

Le nombre d'infractions liées à la conduite avec facultés affaiblies et le taux de conduite avec facultés affaiblies sont demeurés comparables en 2009 et en 2008 dans le district 2. Cependant, le nombre a augmenté de 82,9 % et le taux a augmenté de 86,7 % entre 2007 et 2008 dans le district. Le taux de conduite avec facultés affaiblies en 2009 était de 2,8 dans le district 2, ce qui est inférieur au taux provincial de 3,2 infractions pour 1 000 habitants.

DISTRICT 3 - KENNEBECASIS

En 2009, 1 923 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 3, soit 2,3 % de moins qu'en 2008, mais 9 % de plus qu'en 2007. Le taux global de criminalité était de 40,9 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux de criminalité provincial de 56,3 de 2009.

En 2009, 499 crimes violents ont été déclarés par le district 3, soit 3,1 % de plus qu'en 2008 et 19,4 % de plus qu'en 2007. Le taux de crimes violents était de 10,6 infractions pour 1 000 habitants, donc inférieur au taux de crimes violents provincial de 15,4.

Des 499 crimes violents déclarés par le district 3 en 2009, 243 (soit 49 %) étaient des voies de fait de niveau 1, 100 (soit 20 %), des menaces proférées, 52 (soit 10 %), des voies de fait de niveau 2, 48 (soit 10 %), des appels téléphoniques menaçants ou harcelants, et 29 (soit 6 %), des agressions sexuelles de niveau 1. Les autres 5 % étaient des infractions de harcèlement criminel (11), des voies de fait sur un agent de la paix (4), des homicides (2), des agressions de niveau 3 (2), des infractions relatives aux armes à feu (2), des vols qualifiés (2), des infractions sexuelles à l'endroit des enfants (1), des infractions d'extorsion (1), d'autres infractions sexuelles (1) et des actes d'intimidation à l'égard d'une personne autre qu'une personne associée au système judiciaire (1).

Le taux de 5,2 infractions pour 1 000 habitants lié aux voies de fait de niveau 1 dans le district 3 en 2009 était inférieur au taux provincial de voies de fait simples de 6,8, mais 10,6 % de plus que le taux de 4,7 enregistré dans le district en 2008 et 26,8 % de plus que le taux de 4,1 enregistré dans le district en 2007.

Les crimes contre les biens déclarés par le district 3 ont augmenté de 7,8 %, passant de 1 146 infractions en 2007 à 1 236 en 2008. En 2009, les crimes contre les biens n'ont augmenté que de 1 % totalisant 1 248 infractions déclarées. Le taux de crimes contre les biens de 26,6 infractions pour 1 000 habitants dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 33,5.

Les vols et les infractions de méfait combinés ont constitué 71 % de tous les crimes contre les biens déclarés par le district 3 en 2009. La même année, 404 vols ont été commis, soit 23 de moins qu'en 2008 (-5,4 %), mais 77 de plus qu'en 2007 (+23,5 %). En 2009, le district 3 a enregistré un taux de 8,6 vols pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux provincial de 13,3.

District 3 - Kennebecasis	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	418	484	499
Taux pour 1 000 habitants	9.0	10.4	10.6
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	1,146	1,236	1,248
Taux pour 1 000 habitants	24.7	26.5	26.6
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	201	248	176
Taux pour 1 000 habitants	4.3	5.3	3.7
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,765	1,968	1,923
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	38.1	42.2	40.9
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	192	218	243
Taux pour 1 000 habitants	4.1	4.7	5.2
Vols			
Nombre d'infractions	327	427	404
Taux pour 1 000 habitants	7.1	9.2	8.6
Méfais			
Nombre d'infractions	451	404	492
Taux pour 1 000 habitants	9.7	8.7	10.5
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	85	76	74
Taux pour 1 000 habitants	1.8	1.6	1.6
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	107	143	123
Taux pour 1 000 habitants	2.3	3.1	2.6

District 3 - Kennebecasis
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

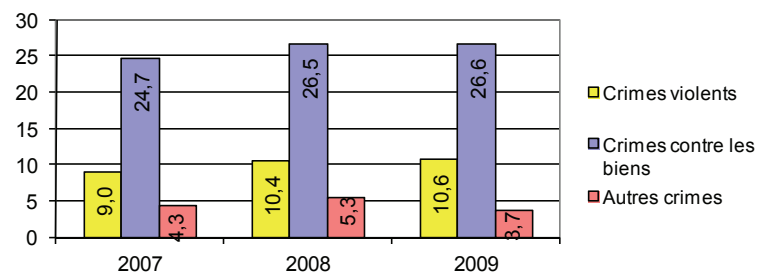


Figure 7.

Un total de 492 infractions de méfait ont été déclarées en 2009, soit une augmentation de 21,8 % par rapport à 2008, ou 88 infractions de plus. Le taux de méfaits était de 10,5 en 2009, ce qui est comparable au taux provincial de 10,4 infractions de méfait pour 1 000 habitants au cours de la même année.

En 2009, 176 autres crimes ont été déclarés par le district 3, ce qui représente une baisse de 29 % par rapport aux 248 autres incidents déclarés en 2008. Le taux des autres crimes en 2009 était de 3,7, soit 30,2 % de moins que le taux des autres crimes de 5,3 enregistré dans le district en 2008. Le taux des autres crimes au Nouveau-Brunswick était supérieur à celui de 2009, à savoir à 7,4 infractions pour 1 000 habitants.

Alors que deux crimes de moins liés à la drogue étaient déclarés par le district 3 en 2009 comparativement à 2008, le taux est demeuré le même, soit à 1,6 infraction pour 1 000 habitants. Ce taux était inférieur au taux provincial de 2,6 en 2009.

En 2009, 123 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le district 3, soit 14 % de moins qu'en 2008, mais 15 % de plus qu'en 2007. Le taux de conduite avec facultés affaiblies (2,6) dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 3,2.

DISTRICT 4 - SUD-EST

En 2009, 1 569 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de route) ont été déclarées par la GRC du district 4, soit 18 crimes de moins qu'en 2008 (-1,1 %) et 155 crimes de moins qu'en 2007 (-9 %). Le taux global de criminalité a diminué de 2,7 %, passant de 40,4 infractions pour 1 000 habitants en 2008 à 39,3 en 2009. Depuis 2007, le taux global de criminalité a chuté de 11,5 % dans le district 4. Le taux de criminalité du district en 2009 était inférieur au taux de criminalité provincial de 56,3 en 2009.

En 2009, 491 crimes violents ont été déclarés par le district 4, soit une augmentation de 26,2 % par rapport aux 389 déclarés en 2008 et une hausse de 35,3 % par rapport aux 363 infractions violentes déclarées en 2007. Entre 2007 et 2008, le taux de crimes violents a augmenté de 5,3 % et, entre 2008 et 2009, il a augmenté de 24,2 %. Ce taux de 12,3 infractions pour 1 000 habitants dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 15,4 de la même année.

Quarante-quatre pour cent (44 %) de tous les crimes violents déclarés par le district 4 en 2009 étaient des voies de fait de niveau 1. Il y a eu 216 voies de fait simples au cours de la même année, soit une augmentation de 22,7 % par rapport à 2008 et de 66,2 % par rapport à 2007. Le taux de voies de fait de niveau 1 en 2009 était de 5,4 infractions pour 1 000 personnes, soit 20 % de plus qu'en 2008 et 58,8 % de plus qu'en 2007. Le taux de voies de fait de niveau 1 dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de voies de fait simples de 6,8.

District 3 - Kennebecasis
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

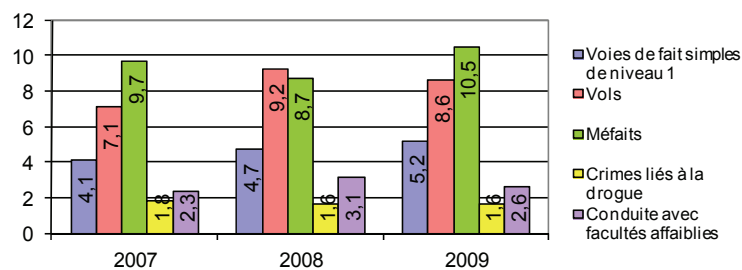


Figure 8.

District 4 - Sud-Est	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	363	389	491
Taux pour 1 000 habitants	9.4	9.9	12.3
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	1,182	1,022	931
Taux pour 1 000 habitants	30.5	26.0	23.3
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	179	176	147
Taux pour 1 000 habitants	4.6	4.5	3.7
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,724	1,587	1,569
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	44.4	40.4	39.3
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	130	176	216
Taux pour 1 000 habitants	3.4	4.5	5.4
Vois			
Nombre d'infractions	405	340	310
Taux pour 1 000 habitants	10.4	8.6	7.8
Méfaits			
Nombre d'infractions	355	306	303
Taux pour 1 000 habitants	9.2	7.8	7.6
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	99	75	123
Taux pour 1 000 habitants	2.6	1.9	3.1
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	80	144	150
Taux pour 1 000 habitants	2.1	3.7	3.8

Après les voies de fait simples, le deuxième crime le plus fréquent déclaré par le district 4 en 2009 était de préférer des menaces, soit 27 % de toutes les infractions violentes (ou 133 incidents), suivi des voies de fait de niveau 2 à 10 % (ou 49 incidents).

En 2009, il n'y a eu que 931 crimes contre les biens déclarés par le district 4, soit une réduction de 8,9 % par rapport aux 1 022 crimes déclarés en 2008 et une diminution de 21,2 % par rapport aux 1 182 crimes déclarés en 2007. Le taux de crimes contre les biens dans le district en 2009 était de 23,3 infractions pour 1 000 habitants, en baisse de 10,4 % par rapport au taux de 2008 et en baisse de 23,6 % par rapport au taux de 2007. En 2009, le taux de crimes contre les biens était supérieur à 33,5.

Les vols ont constitué 33 % de tous les crimes contre les biens déclarés par le district 4 en 2009. La même année, 310 vols ont été commis, soit 30 incidents de moins qu'en 2008 (-8,8 %) et 95 de moins qu'en 2007 (-23,5 %). Le taux de 7,8 vols pour 1 000 habitants dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 13,3 de la même année.

En 2009, le district 4 a déclaré 303 infractions de méfait, soit 7,6 infractions pour 1 000 résidents dans le district. Le nombre d'infractions de méfait a chuté de 14,6 % depuis 2007. Le taux de méfaits dans le district en 2009 (7,6) était inférieur au taux provincial de 10,4 de 2009.

Il y a eu 147 autres crimes déclarés en 2009 par le district 4, soit une diminution de 16,5 % par rapport au nombre déclaré en 2008. Le taux des autres crimes de 2009 (3,7) a chuté de 17,8 % par rapport à 2008 et était inférieur au taux provincial de 7,4 pour 1 000 habitants.

En 2009, les crimes liés à la drogue ont augmenté de 64 % dans le district 4, passant de 75 incidents en 2008 à 123 en 2009. Entre 2007 et 2008, les infractions liées à la drogue ont diminué de 24,2 %. Le taux de crimes liés à la drogue déclarés par le district 4 en 2009 était de 3,1 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est supérieur au taux provincial de 2,6 en 2009.

Les infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont également augmenté dans le district 4, passant de 144 incidents en 2008 à 150 en 2009 (+4,2 %). Le plus grand bond a eu lieu en 2008 lorsque le nombre d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies a augmenté de 80 %. Le taux de conduite avec facultés affaiblies était de 3,8 en 2009, plus élevé que le taux provincial de 3,2.

District 4 - Sud-Est
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par catégorie de 2007 à 2009

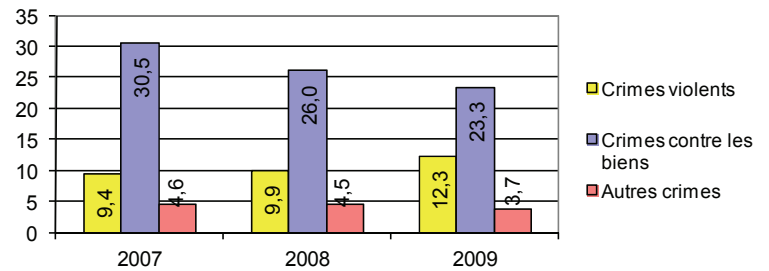


Figure 9.

District 4 - Sud-Est
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

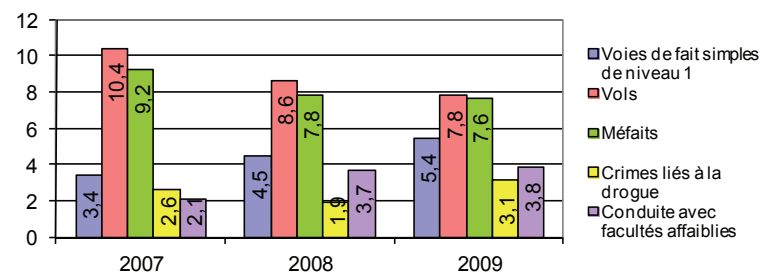


Figure 10.

Taux pour 1 000 crimes contre les biens par district de la GRC de 2007 à 2009

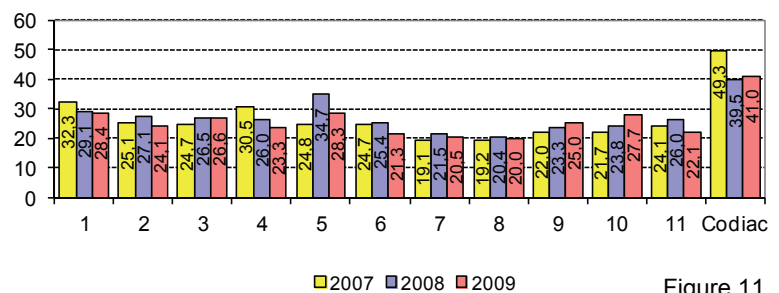


Figure 11.

En 2009, le service régional de Codiac a déclaré le taux le plus élevé de crimes contre les biens pour 1 000 habitants de tous les districts de la GRC au Nouveau-Brunswick tandis que le district 8 a déclaré le taux le plus faible. Entre 2007 et 2009, le district 10 a déclaré la plus forte hausse du taux de crimes contre les biens (+27,6 %) tandis que le district 4 a déclaré la plus forte baisse du taux de crimes contre les biens (-23,6 %).

DISTRICT 5 - KENT

En 2009, 2 011 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 5. Il s'agissait d'une réduction de 13,8 % par rapport aux 2 333 infractions déclarées en 2008, mais d'une augmentation de 11,9 % par rapport aux 1 797 infractions déclarées en 2007. Le taux global de criminalité en 2009 était de 56,2 infractions pour 1 000 habitants, en baisse de 13,5 % par rapport à 2008, mais en hausse de 12,6 % par rapport à 2007. Le taux de criminalité en 2009 dans le district était comparable au taux de criminalité provincial de 56,3 de la même année.

En 2009, 705 crimes violents étaient déclarés par le district 5, soit 24 incidents de moins qu'en 2008 (-3,3 %) et 103 de plus qu'en 2007 (+17,1 %). Le taux de crimes violents était de 19,7 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est supérieur au taux de crimes violents provincial de 15,4 en 2009.

De tous les crimes violents déclarés par le district 5 en 2009, 45 % étaient des voies de fait de niveau 1 (316), 20 %, des menaces proférées (140) et 13 %, des voies de fait de niveau 2 (94). Les autres 22 % comportaient 55 appels téléphoniques menaçants ou harcelants, 39 voies de fait de niveau 1, 27 infractions de harcèlement criminel, cinq voies de fait sur un agent de la paix, cinq autres infractions violentes, quatre voies de fait de niveau 3, quatre infractions d'enlèvement, trois vols qualifiés, trois infractions de séquestration ou d'enlèvement, trois autres infractions sexuelles, deux infractions sexuelles à l'endroit des enfants, deux infractions relatives aux armes à feu, une tentative de meurtre, une agression sexuelle de niveau 2 et un acte d'intimidation à l'égard d'une personne autre qu'une personne associée au système judiciaire.

Le taux de 8,8 infractions pour 1 000 habitants lié aux voies de fait de niveau 1 en 2009 a diminué de 2,2 % par rapport à l'année précédente, mais a augmenté de 23,9 % par rapport au taux de 2007. Le taux de 2009 était également supérieur au taux provincial de voies de fait simples de 6,8 infractions pour 1 000 habitants.

En 2009, 1 013 crimes contre les biens ont été déclarés par le district 5, soit une diminution de 18,8 % par rapport à 2008, mais une hausse de 13,2 % par rapport à 2007. Le taux de crimes contre les biens en 2009 dans le district était de 28,3 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était inférieur au taux provincial de 33,5 de la même année.

Un total de 270 vols ont été déclarés par le district 5 en 2009, soit 40 de moins qu'en 2008 (-12,9 %), mais 51 de plus qu'en 2007 (+23,3 %). Le taux de 7,5 vols pour 1 000 habitants dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 13,3 en 2009.

District 5 - Kent	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	602	729	705
Taux pour 1 000 habitants	16.7	20.3	19.7
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	895	1,247	1,013
Taux pour 1 000 habitants	24.8	34.7	28.3
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	300	357	293
Taux pour 1 000 habitants	8.3	9.9	8.2
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,797	2,333	2,011
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	49.9	65.0	56.2
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	254	322	316
Taux pour 1 000 habitants	7.1	9.0	8.8
Voies			
Nombre d'infractions	219	310	270
Taux pour 1 000 habitants	6.1	8.6	7.5
Méfais			
Nombre d'infractions	287	434	340
Taux pour 1 000 habitants	8.0	12.1	9.5
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	75	108	103
Taux pour 1 000 habitants	2.1	3.0	2.9
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	108	209	165
Taux pour 1 000 habitants	3.0	5.8	4.6

District 5 - Kent
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

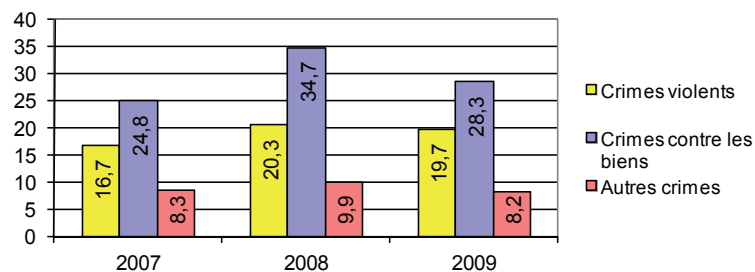


Figure 12.

District 5 - Kent
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

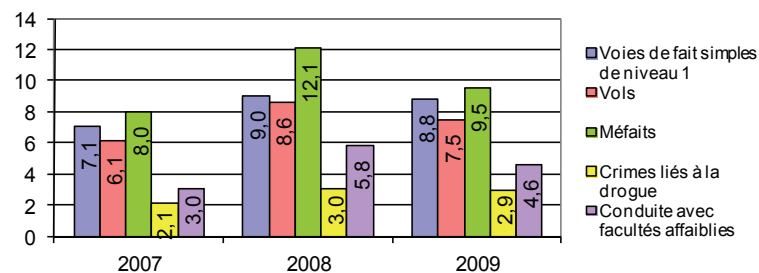


Figure 13.

En 2009, le district 5 a déclaré 340 infractions de méfait. Il s'agissait d'une diminution de 21,7 % par rapport aux 434 infractions de méfait déclarées en 2008, mais une hausse de 18,5 % par rapport aux 287 infractions déclarées en 2007. Le taux de méfaits de 9,5 dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 10,4 de la même année.

En 2009, 293 autres crimes ont été déclarés par le district 5, en baisse de 17,9 % par rapport à 2008. Le taux des autres crimes en 2009 était de 8,2 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est supérieur au taux provincial de 7,4.

Cinq (5) crimes de moins liés à la drogue ont été déclarés par le district 5 en 2009 comparativement à 2008, soit une diminution de 4,6 %. Depuis 2007, cependant, le nombre de crimes liés à la drogue dans le district a augmenté de 37,3 %. Le taux de crimes de 2,9 infractions pour 1 000 habitants lié à la drogue en 2009 était plus élevé que le taux provincial de 2,6.

Le nombre d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies déclarées par le district 5 a chuté de 21,1 %, passant de 209 incidents en 2008 à 165 en 2009. Toutefois, entre 2007 et 2008, ce nombre a augmenté de 93,5 %. Le taux de conduite avec facultés affaiblies en 2009 était de 4,6, ce qui est plus élevé que le taux provincial de 3,2 infractions pour 1 000 habitants.

DISTRICT 6 - MIRAMICHI

En 2009, 570 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 6, soit un taux d'infraction de 13,4 % de moins qu'en 2008. Le taux global de criminalité était de 38,2 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux de criminalité provincial de 56,3.

En 2009, 195 crimes violents ont été déclarés dans le district 6, soit une baisse de 12,2 % par rapport aux 222 incidents déclarés en 2008. Le taux de crimes violents dans cette région était de 13,1 infractions pour 1 000 personnes, ce qui est inférieur au taux provincial de 15,4.

Des 195 crimes violents déclarés par la GRC du district 6 en 2009, 69 (ou 35 %) étaient des voies de fait de niveau 1, 60 (ou 31 %), des menaces proférées, 21 (ou 11 %), des appels téléphoniques menaçants ou harcelants et 16 (ou 8 %), des voies de fait de niveau 2. Les autres 15 % comportaient dix agressions sexuelles de niveau 1, sept infractions de harcèlement criminel, trois autres infractions sexuelles, trois voies de fait de niveau 3, trois voies de fait sur un agent de la paix, deux infractions sexuelles à l'endroit des enfants et un vol qualifié.

Le taux de 4,6 infractions pour 1 000 habitants lié aux voies de fait de niveau 1 en 2009 a diminué de 30 % par rapport à l'année précédente. Il était également inférieur au taux provincial de 6,8 infractions pour 1 000 habitants lié aux voies de fait simples.

Taux pour 1 000 autres crimes par district de la GRC de 2007 à 2009

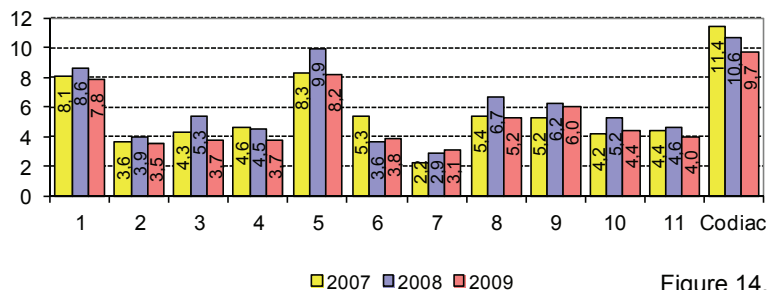


Figure 14.

En 2009, le service régional de Codiac a déclaré le taux le plus élevé de la catégorie autres crimes pour 1 000 habitants de tous les districts de la GRC au Nouveau-Brunswick tandis que le district 7 a déclaré le taux le plus faible. Entre 2007 et 2009, le district 7 a déclaré la plus forte hausse du taux des autres crimes (+40,9 %) tandis que le district 6 a déclaré la plus forte baisse du taux des autres crimes (-28,3 %).

District 6 - Miramichi	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	211	222	195
Taux pour 1 000 habitants	13.9	14.7	13.1
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	376	382	318
Taux pour 1 000 habitants	24.7	25.4	21.3
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	81	54	57
Taux pour 1 000 habitants	5.3	3.6	3.8
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL			
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	44.0	43.7	38.2
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	81	99	69
Taux pour 1 000 habitants	5.3	6.6	4.6
Vois			
Nombre d'infractions	92	86	69
Taux pour 1 000 habitants	6.1	5.7	4.4
Méfaits			
Nombre d'infractions	164	175	148
Taux pour 1 000 habitants	10.8	11.6	9.9
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	40	32	56
Taux pour 1 000 habitants	2.6	2.1	3.8
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	33	41	52
Taux pour 1 000 habitants	2.2	2.7	3.5

En 2009, 318 crimes contre les biens ont été déclarés par le district 6, ce qui représente une diminution de 16,8 % par rapport aux 382 incidents déclarés en 2008. Le taux de crimes contre les biens en 2009 dans ce district était de 21,3 infractions pour 1 000 habitants, soit une diminution de 16,1 % par rapport au taux de 25,4 en 2008. Le taux de crimes contre les biens dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 33,5 infractions pour 1 000 habitants.

La GRC du district 6 a déclaré 69 vols en 2009, soit 17 de moins qu'en 2008 et 23 de moins qu'en 2007. Il s'agit d'une réduction de 25 % depuis 2007. Le taux de 4,4 vols pour 1 000 personnes en 2009 était inférieur au taux provincial de 13,3 de la même année.

En 2009, le district 6 a déclaré 148 infractions de méfait, soit 9,9 incidents pour 1 000 résidents du district. Le taux de méfaits dans le district en 2009 a diminué de 14,7 % par rapport à l'année précédente et était légèrement inférieur au taux provincial de 10,4 en 2009.

Par ailleurs, 57 autres crimes ont été déclarés par le district 6 en 2009, soit une diminution de 29,6 % par rapport à 2007. Le taux des autres crimes en 2009 était de 3,8 pour 1 000 habitants, ce qui est légèrement inférieur au taux provincial de 7,4.

En 2009, les crimes liés à la drogue ont augmenté de 75 % dans le district 6, passant de 32 incidents déclarés au service de police en 2008 à 56 incidents en 2009. Le taux de crimes de 3,8 infractions pour 1 000 habitants lié à la drogue dans le district en 2009 a augmenté de 81 % par rapport à l'année précédente et était supérieur au taux provincial de 2,6 infractions pour 1 000 habitants du Nouveau-Brunswick.

En 2009, 52 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le district 6, 26,8 % de plus qu'en 2008 et 57,6 % de plus qu'en 2007. Le taux de conduite avec facultés affaiblies (3,5) dans le district en 2009 était supérieur au taux provincial de 3,2 infractions

DISTRICT 7 - CARLETON-YORK

En 2009, 984 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 7. Il s'agissait d'une diminution de 6,1 % par rapport aux 1 048 infractions déclarées en 2008, mais une augmentation de 4,1 % par rapport à 2007. Le taux global de criminalité était de 32,9 infractions pour 1 000 habitants, soit moins élevé que le taux provincial de 56,3 en 2009.

District 6 – Miramichi
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

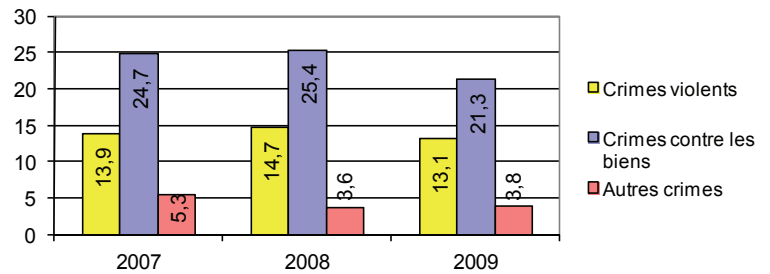


Figure 15.

District 6 - Miramichi
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

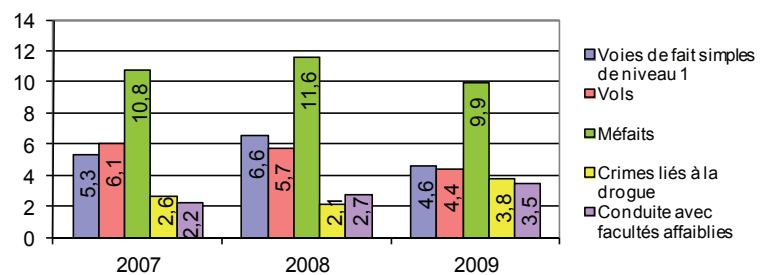


Figure 16.

District 7 - Carleton-York	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	316	323	280
Taux pour 1 000 habitants	10.7	10.9	9.4
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	565	640	612
Taux pour 1 000 habitants	19.1	21.5	20.5
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	64	85	92
Taux pour 1 000 habitants	2.2	2.9	3.1
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL			
	945	1,048	984
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants			
	31.9	35.2	32.9
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	151	124	135
Taux pour 1 000 habitants	5.1	4.2	4.5
Vols			
Nombre d'infractions	198	185	171
Taux pour 1 000 habitants	6.7	6.2	5.7
Méfais			
Nombre d'infractions	209	256	242
Taux pour 1 000 habitants	7.1	8.6	8.1
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	76	69	107
Taux pour 1 000 habitants	2.6	2.3	3.6
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	74	118	85
Taux pour 1 000 habitants	2.5	4.0	2.8

En 2009, 280 crimes violents ont été déclarés par le district 7, soit 43 de moins qu'en 2008 (une réduction de 13,3 %). Le taux de crimes violents en 2009 était de 9,4 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était inférieur au taux provincial de 15,4 de la même année.

De tous les crimes violents déclarés par le district 7 en 2009, 48 % étaient composés de voies de fait de niveau 1, 21 %, de menaces proférées, 10 %, de voies de fait de niveau 2 et 8 %, d'appels téléphoniques menaçants ou harcelants. Les autres 12 % comportaient des voies de fait de niveau 1 (10), des infractions de harcèlement criminel (9), des voies de fait sur un agent de la paix (6), d'autres infractions sexuelles (2), des infractions sexuelles à l'endroit des enfants (2), des infractions relatives aux armes à feu (2), un vol qualifié (1), des actes d'intimidation à l'égard d'une personne associée au système judiciaire ou d'un journaliste (1) et une infraction de séquestration ou d'enlèvement (1).

Le taux de 4,5 infractions pour 1 000 personnes lié aux voies de fait de niveau 1 en 2009 était près de 12 % de moins que le taux de 5,1 dans la région en 2007. En 2009, le taux provincial de voies de fait simples était de 6,8.

En 2009, 612 crimes contre les biens ont été déclarés par le district 7, soit une réduction de 4,4 % par rapport aux 640 incidents déclarés en 2008, mais une hausse de 8,3 % par rapport aux 565 incidents déclarés en 2007. Le taux de crimes contre les biens de 20,5 dans ce district était inférieur au taux provincial de 33,5 infractions pour 1 000 habitants de la même année.

Le district 7 a déclaré 171 vols en 2009, soit 14 de moins qu'en 2008, ce qui représente une réduction de 7,6 %. Depuis 2007, le nombre de vols a chuté de 13,6 % dans le district. Le taux de 5,7 infractions pour 1 000 habitants lié aux vols dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 13,3.

Soixante pour cent (60 %) de tous les crimes contre les biens déclarés par le district 7 en 2009 étaient des infractions de méfait. La même année, il y a eu 242 infractions de méfait, soit 14 de moins qu'en 2008 (-5,5 %), mais 33 de plus qu'en 2007 (+15,8 %). Le taux de 8,1 infractions pour 1 000 habitants lié aux méfaits en 2009 était supérieur au taux provincial de 6,8.

En 2009, 92 autres crimes ont été déclarés par le district 7, soit une augmentation de 43,8 % par rapport aux 64 autres crimes déclarés en 2007. Le taux des autres crimes en 2009 était de 3,1 pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux provincial de 7,4.

Les crimes liés à la drogue déclarés par le district 7 ont augmenté de 55,1 %, passant de 69 infractions en 2008 à 107 en 2009. Le taux de crimes lié à la drogue dans le district a augmenté de 56,5 %, passant de 2,3 infractions en 2008 à 3,6 pour 1 000 habitants en 2009. Le taux provincial de crimes liés à la drogue était de 2,6 en 2009.

District 7 - Carleton-York
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par catégorie de 2007 à 2009

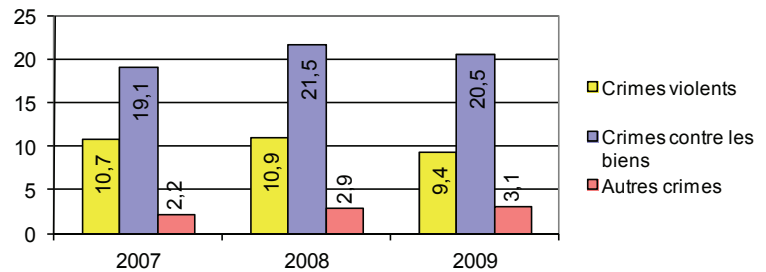


Figure 17.

District 7 - Carleton-York
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

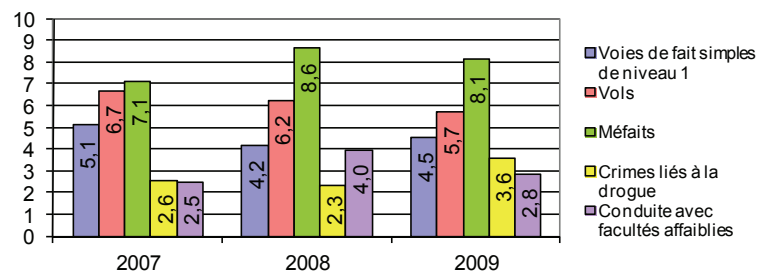


Figure 18.

Taux pour 1 000 voies de fait de niveau 1 par district de la GRC de 2007 à 2009

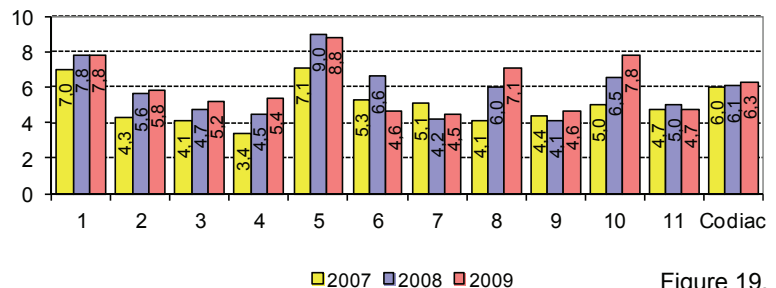


Figure 19.

En 2009, le district 5 a déclaré le taux le plus élevé de voies de fait de niveau 1 pour 1 000 habitants de tous les districts de la GRC au Nouveau-Brunswick tandis que le district 7 a déclaré le taux le plus faible. Entre 2007 et 2009, le district 8 a déclaré la plus forte hausse du taux de voies de fait de niveau 1 (+73,2 %) tandis que le district 6 a déclaré la plus forte baisse du taux de voies de fait de niveau 1 (-13,2 %).

Quatre-vingt-cinq (85) infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées dans le district 7, soit 28 % de moins qu'en 2008. Le taux de 2,8 infractions pour 1 000 habitants lié à la conduite avec facultés affaiblies dans ce district a été plus faible que le taux provincial de 3,2.

DISTRICT 8 - PÉNINSULE ACADIENNE

En 2009, 2 408 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 8, soit 4,9 % de plus qu'en 2008 et 24,6 % de plus qu'en 2007. Le taux global de criminalité était de 45,5 infractions pour 1 000 habitants en 2009, soit un taux plus élevé de 5,8 % par rapport au taux de 43 % en 2008, mais moins élevé que le taux de criminalité provincial de 56,3 en 2009.

En 2009, 964 crimes violents ont été déclarés par le district 8, soit une augmentation de 13,5 % par rapport aux 849 incidents déclarés en 2008 et une hausse de 58,6 % par rapport aux 608 incidents déclarés en 2007. Depuis 2007, le taux de crimes violents dans le district a augmenté de 61,1 % (de 11,3 à 18,2 en 2009). Le taux de crimes violents en 2009 dans le district était supérieur au taux provincial de 15,4 infractions pour 1 000 habitants.

Le crime violent le plus répandu déclaré par le district 8 en 2009 était les voies de fait simples (39 % de tous les crimes violents). La même année, 374 voies de fait de niveau 1 ont été déclarées, soit 52 de plus qu'en 2008 (+16,1 %) et 150 de plus qu'en 2007 (+67 %). Entre 2007 et 2009, le taux de voies de fait simples pour 1 000 habitants a augmenté de 73,2 %, passant de 4,1 à 7,1. Le taux provincial des voies de fait simples était de 6,8 en 2009.

Le deuxième crime violent le plus fréquent déclaré par le district 8 en 2009 était de proférer des menaces à 27 % (soit 261 incidents), suivi des voies de fait de niveau 2 à 9 % (soit 87 incidents). En 2009, le district 8 a également déclaré 65 infractions de harcèlement criminel, 54 appels téléphoniques menaçants ou harcelants, 37 voies de fait de niveau 1, 28 voies de fait sur un agent de la paix, 23 autres infractions sexuelles, 13 infractions sexuelles à l'endroit des enfants, cinq voies de fait de niveau 3, quatre vols qualifiés, trois infractions relatives aux armes à feu, trois infractions de séquestration ou d'enlèvement, un homicide, une autre infraction entraînant la mort, une agression sexuelle de niveau 2, une infraction de voie de fait avec une arme à feu ou ayant causé des lésions corporelles à un agent de paix, un enlèvement, un acte de voyeurisme et un acte d'intimidation à l'égard d'une personne autre qu'une personne associée au système judiciaire.

District 8 - Péninsule acadienne	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	608	849	964
Taux pour 1 000 habitants	11.3	15.9	18.2
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	1,034	1,090	1,058
Taux pour 1 000 habitants	19.2	20.4	20.0
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	291	357	277
Taux pour 1 000 habitants	5.4	6.7	5.2
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,933	2,296	2,408
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	35.8	43.0	45.5
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	224	322	374
Taux pour 1 000 habitants	4.1	6.0	7.1
Vols			
Nombre d'infractions	301	374	277
Taux pour 1 000 habitants	5.6	6.5	5.2
Méfaits			
Nombre d'infractions	376	322	375
Taux pour 1 000 habitants	7.0	6.0	7.1
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	93	77	72
Taux pour 1 000 habitants	1.7	1.4	1.4
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	247	292	241
Taux pour 1 000 habitants	4.6	5.5	4.6

District 8 - Péninsule acadienne
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

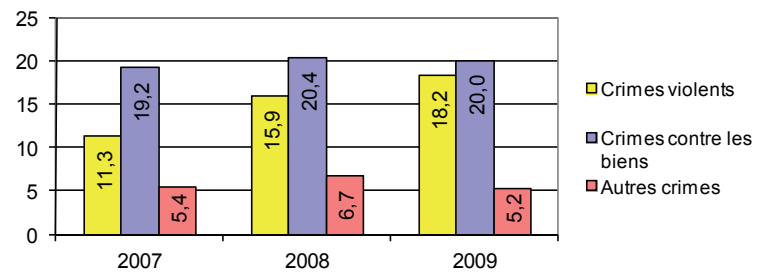


Figure 20.

District 8 - Péninsule acadienne
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

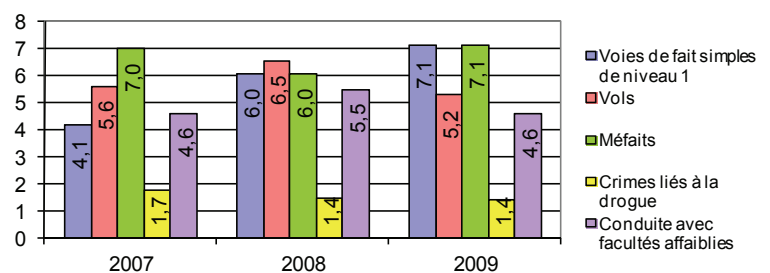


Figure 21.

En 2009, 1 058 crimes contre les biens ont été déclarés par le district 8, soit une réduction de 2,9 % par rapport aux 1 090 infractions déclarées en 2008. Le taux de crimes contre les biens en 2009 dans ce district était de 20,0 infractions pour 1 000 habitants, soit une diminution de 2 % par rapport au taux de 20,4 en 2008. Le taux de crimes contre les biens dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 33,5 infractions pour 1 000 habitants.

Au total, 277 vols ont été déclarés par le district 8 en 2009, soit 70 de moins qu'en 2008, ce qui représente une diminution de 20,2 %. Le taux de 5,2 vols pour 1 000 habitants dans le district en 2009 était 20 % de moins que le taux de 6,5 en 2008. Il était également moins élevé que le taux provincial de 13,3 en 2009.

En 2009, le district 8 a déclaré 375 infractions de méfait. Il s'agissait d'une augmentation de 16,5 % par rapport aux 322 infractions déclarées en 2008, mais une infraction de moins que le nombre déclaré en 2007. Le taux de méfaits de 7,1 dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 10,4 infractions pour 1 000 habitants de la même année.

En 2009, 277 autres crimes ont été déclarés par le district 8. Il s'agissait d'une diminution de 22,4 % par rapport aux 357 autres crimes déclarés en 2008. Le taux des autres crimes en 2009 était de 5,2, ce qui est inférieur au taux provincial de 7,4.

Cinq (5) crimes de moins liés à la drogue ont été déclarés par le district 8 en 2009 comparativement à 2008, soit une diminution de 6,5 %. Depuis 2007, le nombre de crimes liés à la drogue a chuté de 22,6 %, passant de 93 infractions à 72 en 2009. Le taux de 1,4 infraction pour 1 000 habitants en 2009 pour les crimes liés à la drogue était moins élevé que le taux provincial de 2,6.

Au total, 241 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le district 8, soit 17,5 % de moins qu'en 2008, mais seulement 2,4 % de moins qu'en 2007. Le taux de 4,6 infractions pour 1 000 habitants en 2009 pour conduite avec facultés affaiblies était plus élevé que le taux provincial de 3,2 de la même année.

DISTRICT 9 - RESTIGOUCHE-CHALEUR

En 2009, 1 952 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 9, soit 1,5 % de plus qu'en 2008 et 6,9 % de plus qu'en 2007. Le taux global de criminalité dans le district était de 42,8 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était inférieur au taux de criminalité provincial de 56,3 en 2009.

En 2009, 535 crimes violents ont été déclarés par le district 9, soit une baisse de 4,3 % par rapport aux 559 crimes déclarés en 2008. Le taux de crimes violents dans le district en 2009 était de 11,7, ce qui est inférieur au taux provincial de crimes violents de 15,4 de la même année.

Taux pour 1 000 vols par district de la GRC de 2007 à 2009

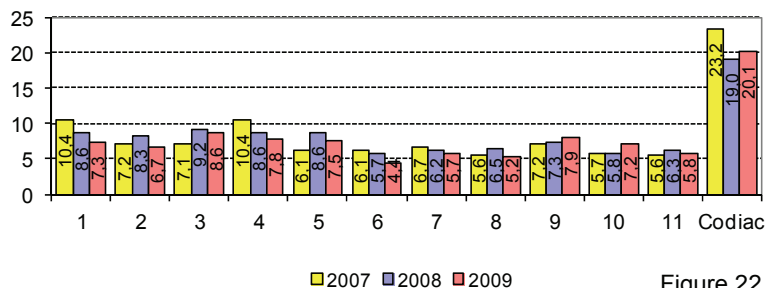


Figure 22.

En 2009, le service régional de Codiac a déclaré le taux le plus élevé de vols pour 1 000 habitants de tous les districts de la GRC au Nouveau-Brunswick tandis que le district 6 a déclaré le taux le plus faible. Entre 2007 et 2009, le district 10 a déclaré la plus forte hausse du taux de vols (+26,3 %) tandis que le district 1 a déclaré la plus forte baisse du taux de vols (-29,8 %).

DISTRICT 9 - RESTIGOUCHE-CHALEUR	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	551	559	535
Taux pour 1 000 habitants	11.8	12.1	11.7
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	1,029	1,078	1,143
Taux pour 1 000 habitants	22.0	23.3	25.0
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	246	286	274
Taux pour 1 000 habitants	5.2	6.2	6.0
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,826	1,923	1,952
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	39.0	41.6	42.8
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	206	191	210
Taux pour 1 000 habitants	4.4	4.1	4.6
Vols			
Nombre d'infractions	336	336	359
Taux pour 1 000 habitants	7.2	7.3	7.9
Méfaits			
Nombre d'infractions	347	347	377
Taux pour 1 000 habitants	7.4	7.5	8.3
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	126	110	106
Taux pour 1 000 habitants	2.7	2.4	2.3
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	156	161	174
Taux pour 1 000 habitants	3.3	3.5	3.8

Les voies de fait de niveau 1 représentaient 39 % de tous les crimes violents déclarés par le district 9 en 2009. Le deuxième crime violent le plus fréquent était de proférer des menaces à 24 % (soit 127 incidents), suivi des voies de fait de niveau 2 à 12 % (soit 63 incidents), des appels téléphoniques menaçants ou harcelants à 8 % (45 incidents), des infractions de harcèlement criminel à 7 % (35 incidents) et des agressions sexuelles de niveau 1 à 4 % (23 incidents). Les autres 6 % de crimes violents étaient composés de neuf voies de fait sur un agent de la paix, de cinq autres infractions sexuelles, de quatre infractions sexuelles à l'endroit des enfants, de trois voies de fait de niveau 3, de trois vols qualifiés, de deux infractions relatives aux armes à feu, de deux actes d'intimidation à l'égard d'une personne autre qu'une personne associée au système judiciaire, d'une infraction de voie de fait avec une arme à feu ou ayant causé des lésions corporelles à un agent de la paix, d'une infraction de séquestration ou d'enlèvement, d'un enlèvement et d'un cas d'inceste.

Il y a eu 210 voies de fait de niveau 1 déclarées par le district 9 en 2009, ce qui fait un taux de 4,6 infractions pour 1 000 habitants. Le taux de voies de fait simples a augmenté de 12,2 % entre 2008 et 2009. Le taux du district en 2009 était inférieur au taux provincial de 6,8.

En 2009, 1 143 crimes contre les biens ont été déclarés par le district 9, soit une augmentation de 6 % par rapport aux 1 078 infractions déclarées en 2008 et une hausse de 11,1 % par rapport aux 1 029 infractions déclarées en 2007. Le taux de crimes contre les biens dans le district en 2009 était de 25,0 infractions pour 1 000 habitants, soit une augmentation de 7,3 % par rapport au taux de 23,3 en 2008. Le taux de crimes contre les biens dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 33,5 infractions pour 1 000 habitants.

Les vols et les infractions de méfait combinés ont constitué 64 % de tous les crimes commis contre les biens déclarés par le district 9 en 2009. Il y a eu 359 vols au cours de la même année, soit 23 de plus qu'en 2008, ce qui fait une augmentation de 6,8 %. Le taux de vols dans le district en 2009 était de 7,9 infractions pour 1 000 habitants, soit une augmentation de 8,2 % par rapport à l'année précédente, mais il était inférieur au taux provincial de 13,3.

En 2009, le district 9 a déclaré 377 infractions de méfait, en hausse de 8,6 % par rapport aux 347 déclarés en 2008. Le taux d'infractions de méfait pour 1 000 personnes était de 8,3 en 2009, soit une hausse de 10,7 % par rapport à 2008. Le taux d'infractions de méfait du district en 2009 était inférieur au taux provincial de 10,4 infractions pour 1 000 habitants.

Il y a eu 274 autres crimes déclarés en 2009 par le district 9, soit une réduction de 4,2 % par rapport à l'année précédente, mais une augmentation de 11,4 % depuis 2007. Le taux des autres crimes en 2009 était de 6,0 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux provincial de 7,4.

District 9 - Restigouche-Chaleur
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

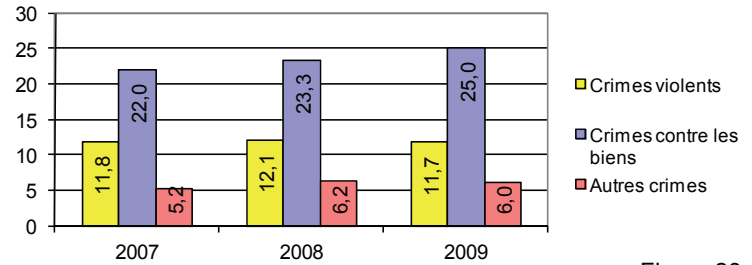


Figure 23.

District 9 - Restigouche-Chaleur
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

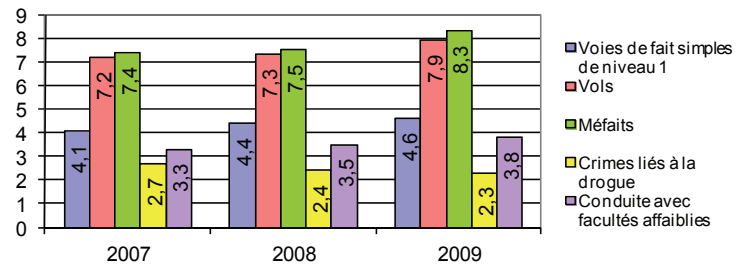


Figure 24.

Taux pour 1 000 infractions de méfait par
district de la GRC de 2007 à 2009

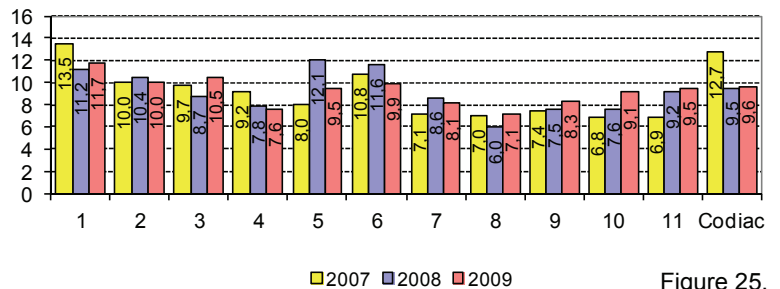


Figure 25.

En 2009, le district 1 a déclaré le taux le plus élevé d'infractions de méfait pour 1 000 habitants de tous les districts de la GRC au Nouveau-Brunswick tandis que le district 9 a déclaré le taux le plus faible. Entre 2007 et 2009, le district 11 a déclaré la plus forte hausse du taux d'infractions de méfait (+37,7 %) tandis que le service régional de Codiac a déclaré la plus forte baisse du taux d'infractions de méfait (-24,4 %).

En 2009, il y a eu quatre crimes liés à drogue de moins qu'en 2008 (une diminution de 3,6 %) et 20 de moins qu'en 2007 (en baisse de 15,9 %). Les 106 crimes liés à la drogue déclarés en 2009 étaient l'équivalent d'un taux de 2,3 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux provincial de 2,6.

En 2009, 174 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le district 9, soit 13 incidents de plus qu'en 2008 (+8,1 %) et 18 de plus qu'en 2007 (+11,5 %). Le taux d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies a augmenté de 15,2 % depuis 2007 dans le district. Son taux de 3,8 en 2009 était supérieur au taux provincial de 3,2 infractions pour 1 000 habitants.

DISTRICT 10 - MADAWASKA-VICTORIA

En 2009, 1 524 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 10, soit 7,2 % de plus qu'en 2008 et 23,6 % de plus qu'en 2007. Le taux global de criminalité a augmenté de 8,3 % (de 44,7 à 48,4) entre 2008 et 2009. Depuis 2007, le taux de criminalité dans ce district a augmenté de 26,7 %. Le taux de criminalité du district en 2009 était inférieur au taux provincial de 56,3 de la même année.

En 2009, 512 crimes violents étaient déclarés par le district 10, 3 % de plus que les 497 incidents déclarés en 2008 et 29,3 % de plus que les 396 déclarés en 2007. Le taux de crimes violents a été de 16,3 infractions pour 1 000 habitants en 2009, ce qui était supérieur au taux provincial de 15,4.

Des 512 crimes violents déclarés par la GRC du district 10 en 2009, 244 (soit 48 %) étaient des voies de fait de niveau 1, 108 (soit 21 %), des menaces proférées, 58 (soit 11 %), des voies de fait de niveau 2 et 33 (soit 6 %), des appels téléphoniques menaçants ou harcelants. Les autres 14 % de crimes violents étaient des agressions sexuelles de niveau 1 (18), des infractions de harcèlement criminel (16), des voies de fait sur un agent de la paix (10), des infractions sexuelles à l'endroit des enfants (6), d'autres infractions sexuelles (5), des incendies criminels ou des dangers pour la vie humaine (3), des vols qualifiés (3), des infractions de séquestration ou d'enlèvement (3), des infractions relatives aux armes à feu (2), des actes d'intimidation à l'égard d'une personne autre qu'une personne associée au système judiciaire (2) et des voies de fait de niveau 3 (1).

Le taux de 7,8 infractions pour 1 000 habitants lié aux voies de fait de niveau 1 en 2009 était 20 % plus élevé que le taux de 6,5 du district de 2008 et 56 % de plus que le taux de 5,0 du district en 2007. Le taux provincial des voies de fait simples était de 6,8 en 2009.

Les crimes contre les biens déclarés par le district 10 ont augmenté de 24,5 % au cours de la période de trois ans, passant de 701 infractions en 2007 à 873 en 2009. Le taux de 27,7 infractions pour 1 000 habitants lié aux crimes contre les biens dans le district en 2009 était de 16,4 % plus élevé

District 10 - Madawaska-Victoria	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	396	497	512
Taux pour 1 000 habitants	12.3	15.6	16.3
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	701	758	873
Taux pour 1 000 habitants	21.7	23.8	27.7
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	136	167	139
Taux pour 1 000 habitants	4.2	5.2	4.4
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,233	1,422	1,524
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	38.2	44.7	48.4
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	163	206	244
Taux pour 1 000 habitants	5.0	6.5	7.8
Vois			
Nombre d'infractions	184	186	228
Taux pour 1 000 habitants	5.7	5.8	7.2
Méfaits			
Nombre d'infractions	220	241	287
Taux pour 1 000 habitants	6.8	7.6	9.1
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	58	67	127
Taux pour 1 000 habitants	1.8	2.1	4.0
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	70	93	64
Taux pour 1 000 habitants	2.2	2.9	2.0

District 10 de la GRC
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

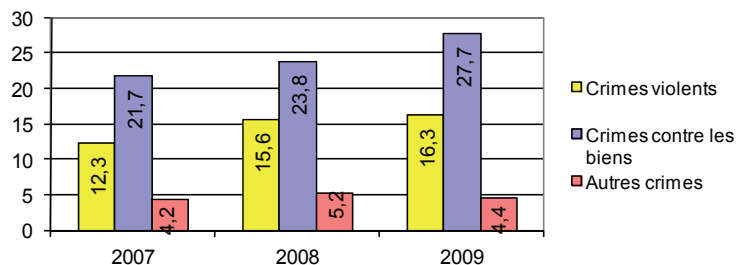


Figure 26.

que le taux de 23,8 en 2008 et de 27,6 % plus élevé que le taux de 21,7 en 2007. En 2009, le taux de crimes contre les biens était de 33,5 infractions pour 1 000 habitants.

Le méfait a été le crime le plus fréquent déclaré par le district 10 en 2009, représentant 33 % de toutes les infractions commises contre les biens. La même année, 287 infractions de méfait ont été déclarées, soit 46 de plus qu'en 2008 (augmentation de 19,1 %). En 2009, le district 10 a déclaré un taux de 9,1 infractions de méfait pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux provincial de 10,4.

Le deuxième crime contre les biens le plus souvent déclaré par le district 10 en 2009 était le vol à 26 %, suivi de l'introduction par effraction à 21 %. Un total de 228 vols ont été déclarés au cours de la même année, soit une augmentation de 22,6 % par rapport à 2008 ou 42 incidents de plus. Le taux de vols déclaré par le district 10 en 2009 était de 7,2 infractions pour 1 000 habitants, ce qui était inférieur au taux provincial de 13,3.

En 2009, 139 autres crimes ont été déclarés par le district 10, soit 28 de moins qu'en 2008, mais trois de plus que le nombre déclaré en 2007. Le taux des autres crimes de 2009 était de 4,4, ce qui est inférieur au taux provincial de 7,4 pour 1 000 habitants.

En 2009, les crimes liés à la drogue ont augmenté de 89,6 % dans le district 10, passant de 67 incidents en 2008 à 127 en 2009. Depuis 2007, les crimes liés à la drogue ont augmenté de 119 % dans le district. Le taux de crimes lié à la drogue déclaré par le district 10 en 2009 était de 4,0 infractions pour 1 000 personnes, soit supérieur au taux provincial de 2,6 de la même année.

Au total, 64 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le district 10 en 2009, soit 31,2 % de moins qu'en 2008 et 8,6 % de moins qu'en 2007. Le taux de conduite avec facultés affaiblies en 2009 était de 2,0 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux provincial de 3,2.

DISTRICT 11 - CALEDONIA

En 2009, 1 029 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par la GRC du district 11, soit 9,1 % de moins qu'en 2008 et 1,6 % de moins qu'en 2007. Le taux global de criminalité était de 37,3 infractions pour 1 000 habitants en 2009. Cela était inférieur au taux de criminalité provincial de 56,3 en 2009.

District 10 de la GRC
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

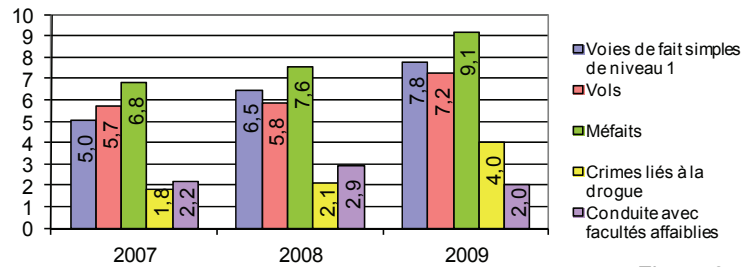


Figure 27.

Taux pour 1 000 crimes liés à la drogue par district de la GRC de 2007 à 2009

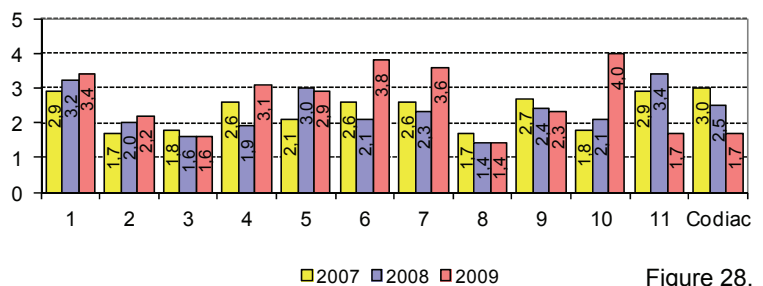


Figure 28.

En 2009, le district 6 a déclaré le taux le plus élevé de crimes liés à la drogue pour 1 000 habitants de tous les districts de la GRC au Nouveau-Brunswick tandis que le district 8 a déclaré le taux le plus faible. Entre 2007 et 2009, le district 10 a déclaré la plus forte hausse du taux de crimes lié à la drogue (+122,2 %) tandis que le service régional de Codiac a déclaré la plus forte baisse du taux de crimes lié à la drogue (-43,3 %).

District 11 - Caledonia	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	278	298	308
Taux pour 1 000 habitants	10,3	10,9	11,2
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	649	709	611
Taux pour 1 000 habitants	24,1	26,0	22,1
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	119	125	110
Taux pour 1 000 habitants	4,4	4,6	4,0
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	1,046	1,132	1,029
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	38,8	41,5	37,3
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	128	137	129
Taux pour 1 000 habitants	4,7	5,0	4,7
Vols			
Nombre d'infractions	152	173	160
Taux pour 1 000 habitants	5,6	6,3	5,8
Méfais			
Nombre d'infractions	187	252	263
Taux pour 1 000 habitants	6,9	9,2	9,5
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	77	94	48
Taux pour 1 000 habitants	2,9	3,4	1,7
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	62	131	86
Taux pour 1 000 habitants	2,3	4,8	3,1

En 2009, 308 crimes violents ont été déclarés par le district 11, soit dix de plus qu'en 2008, ce qui équivaut à une hausse de 3,4 %. Depuis 2007, le nombre de crimes violents dans le district a augmenté de 10,8 %. Le taux de crimes violents dans le district en 2009 était de 11,2, ce qui est inférieur au taux provincial de 15,4 infractions pour 1 000 habitants de la même année.

Quarante-deux pour cent (42 %) de tous les crimes violents déclarés par le district 11 en 2009 étaient des voies de fait de niveau 1. La même année, il y a eu 129 voies de fait simples, soit huit incidents de moins que l'année précédente (diminution de 5,8 %). Le taux de voies de fait de niveau 1 déclaré par le district 11 en 2009 était de 4,7 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux provincial de 6,8.

Le deuxième crime violent le plus fréquent déclaré par le district 11 en 2009 était de proférer des menaces à 20 % (soit 62 incidents), suivi des voies de fait de niveau 2 à 10 % (soit 32 incidents). En 2009, le district 11 a également déclaré 29 appels téléphoniques menaçants ou harcelants, 18 voies de fait de niveau 1, 14 infractions de harcèlement criminel, six voies de fait sur un agent de la paix, quatre infractions de séquestration ou d'enlèvement, deux autres infractions sexuelles, deux enlèvements, deux tentatives de meurtre, deux infractions sexuelles à l'endroit des enfants, un cas d'inceste, une infraction d'incendie criminel ou de danger pour la vie humaine, une infraction de négligence criminelle ayant causé des lésions corporelles, une infraction relative aux armes à feu, un vol qualifié et une infraction d'extorsion.

En 2009, 611 crimes contre les biens ont été déclarés par le district 11, soit une réduction de 13,8 % par rapport aux 709 infractions déclarées en 2008. Le taux de crimes contre les biens en 2009 dans le district était de 22,1 infractions pour 1 000 habitants, soit une diminution de 15 % par rapport au taux de 26,0 en 2008. Le taux de crimes contre les biens dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 33,5 infractions pour 1 000 habitants.

Les vols et les infractions de méfait combinés représentaient 69 % de tous les crimes contre les biens déclarés par le district 11 en 2009. La région a déclaré 160 vols au cours de la même année, soit 13 de moins que le nombre déclaré en 2008, ce qui représente une diminution de 7,5 %. Le taux de 5,8 infractions pour 1 000 habitants lié aux vols dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 13,3.

En 2009, le district 11 a déclaré 263 infractions de méfait, soit 11 de plus qu'en 2008 (augmentation de 4,4 %) et 76 de plus qu'en 2007 (augmentation de 40,6 %). Le taux d'infractions de méfait déclaré par le district 11 en 2009 était 9,5 moins élevé que le taux provincial de 10,4.

District 11 de la GRC
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

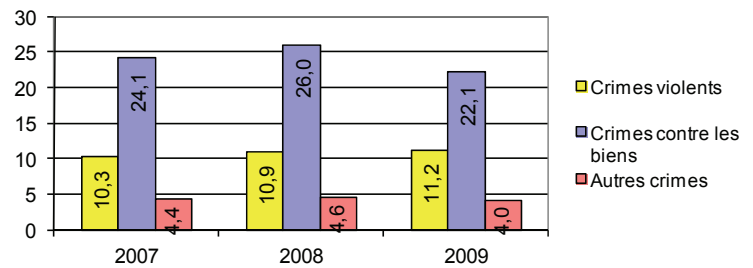


Figure 29.

District 11 de la GRC
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

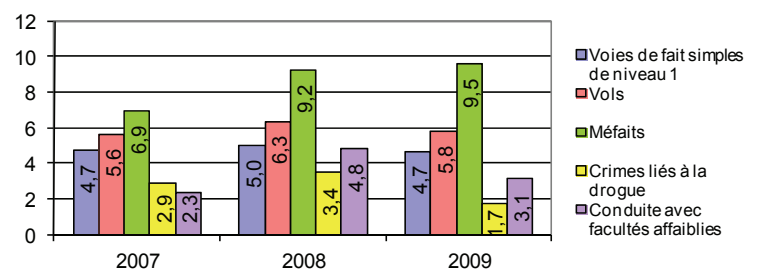


Figure 30.

Taux pour 1 000 infractions pour conduite avec
facultés affaiblies par district de la GRC
de 2007 à 2009

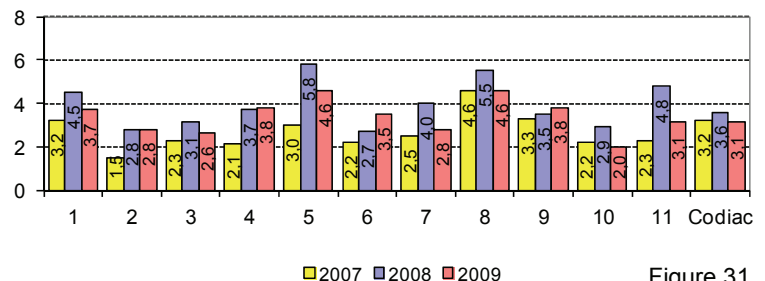


Figure 31.

En 2009, les districts 5 et 8 ont déclaré le taux le plus élevé de crimes liés à la drogue pour 1 000 habitants de tous les districts de la GRC au Nouveau-Brunswick tandis que le district 10 a déclaré le taux le plus faible. Entre 2007 et 2009, le district 2 a déclaré la plus forte hausse du taux de conduite avec facultés affaiblies (+86,7 %) tandis que le district 10 a déclaré la plus forte réduction du taux de conduite avec facultés affaiblies (-9,1 %). Le service régional de Codiac était le seul autre district à déclarer une réduction du taux de conduite avec facultés affaiblies entre 2007 et 2009 (-3,1 %). Tous les autres districts de la GRC ont déclaré des hausses des taux de conduite avec facultés affaiblies entre 2007 et 2009.

Il y a eu 110 autres crimes déclarés en 2009 par le district 11, une diminution de 12 % par rapport aux 125 incidents déclarés au cours de l'année précédente. Le taux des autres crimes en 2009 était de 4,0 pour 1 000 habitants. Cela était inférieur au taux provincial de 7,4 autres crimes pour 1 000 habitants.

En 2009, les crimes liés à la drogue ont chuté de 48,9 % dans le district 11, passant de 94 incidents en 2008 à 48 en 2009. Le taux de crimes lié à la drogue déclaré par le district 11 en 2009 était de 1,7 infraction pour 1 000 habitants, ce qui est inférieur au taux provincial de 2,6 en 2009.

En 2009, 86 infractions pour conduite avec facultés affaiblies ont été déclarées par le district 11, soit 45 de moins qu'en 2008 (-34,4 %), mais 24 de plus qu'en 2007 (+38,7 %). Le taux de conduite avec facultés affaiblies dans le district était de 3,1 en 2009, ce qui est comparable au taux de 3,2 infractions pour 1 000 habitants dans la province.

SERVICE RÉGIONAL DE CODIAC DE LA GRC

En 2009, 6 955 infractions au *Code criminel* (en excluant les infractions au code de la route) ont été déclarées par le service régional de Codiac de la GRC, en hausse de 2,4 % par rapport aux 6 789 infractions déclarées en 2008 et en baisse de 10,3 % par rapport aux 7 756 infractions déclarées en 2007. Le taux global de criminalité était de 65,2 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est supérieur au taux de criminalité provincial de 56,3 en 2009.

En 2009, 1 553 crimes violents ont été déclarés par le service régional de Codiac, soit 43 incidents de plus qu'en 2008 (+2,8 %) et 119 de plus qu'en 2007 (+8,3 %). Le taux de crimes violents était de 14,6 infractions pour 1 000 habitants, soit légèrement inférieur au taux provincial de 15,4.

De tous les crimes violents déclarés par le service régional de Codiac en 2009, 43 % étaient des voies de fait de niveau 1 (675 incidents), 22 %, des menaces proférées (335 incidents) et 10 %, des voies de fait de niveau 2 (149 incidents). Les autres 25 % de crimes violents comprenaient des infractions de harcèlement criminel (99), des agressions sexuelles de niveau 1 (72), des vols qualifiés (59), des appels téléphoniques menaçants ou harcelants (55), des voies de fait sur un agent de la paix (28), des voies de fait de niveau 3 (17), des infractions de séquestration ou d'enlèvement (15), d'autres infractions sexuelles (10), des infractions relatives aux armes à feu (7), des infractions sexuelles à l'endroit des enfants (5), des actes de voyeurisme (5), d'autres infractions violentes (5), des infractions d'incendie criminel ou de danger pour la vie humaine (4), des infractions d'extorsion (4), des homicides (2), des voies de fait de niveau 3 (2), d'autres voies de fait (2), des tentatives de meurtre (1), des agressions sexuelles de niveau 1 (1) et des enlèvements (1).

Service régional de Codiac de la GRC	2007	2008	2009
Infractions contre la personne			
Nombre d'infractions	1,434	1,510	1,553
Taux pour 1 000 habitants	13.8	14.3	14.6
Infractions contre les biens			
Nombre d'infractions	5,139	4,160	4,372
Taux pour 1 000 habitants	49.3	39.5	41.0
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel			
Nombre d'infractions	1,183	1,116	1,030
Taux pour 1 000 habitants	11.4	10.6	9.7
TOTAL - INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL	7,756	6,789	6,955
TAUX DE CRIMINALITÉ pour 1 000 habitants	74.5	64.4	65.2
Voies de fait simples de niveau 1			
Nombre d'infractions	630	640	675
Taux pour 1 000 habitants	6.0	6.1	6.3
Vols			
Nombre d'infractions	2,414	1,999	2,140
Taux pour 1 000 habitants	23.2	19.0	20.1
Méfaits			
Nombre d'infractions	1,319	1,003	1,025
Taux pour 1 000 habitants	12.7	9.5	9.6
Crimes liés à la drogue			
Nombre d'infractions	316	265	186
Taux pour 1 000 habitants	3.0	2.5	1.7
Conduite avec facultés affaiblies			
Nombre d'infractions	334	376	334
Taux pour 1 000 habitants	3.2	3.6	3.1

Service régional de Codiac de la GRC
Taux de criminalité pour 1 000 habitants par
catégorie de 2007 à 2009

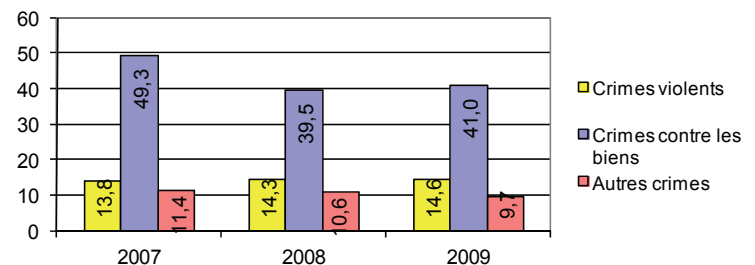


Figure 32.

Service régional de Codiac de la GRC
Taux pour 1 000 habitants de 2007 à 2009

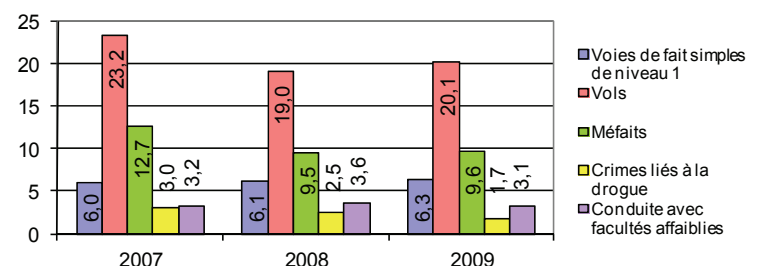


Figure 33.

Le taux de 6,3 infractions pour 1 000 habitants lié aux voies de fait de niveau 1 en 2009 était compatible avec les taux déclarés dans les deux années précédentes (6,0 en 2007 et 6,1 en 2008). Il était également inférieur au taux de 6,8 infractions pour 1 000 Néo-Brunswickois lié aux voies de fait simples dans la province en 2009.

En 2009, 4 372 infractions liées aux crimes contre les biens ont été déclarées par le service régional de Codiac de la GRC, soit 5,1 % de plus qu'en 2008, mais 14,9 % de moins qu'en 2007. Le taux de crimes contre les biens en 2009 déclarés par le service de police de Codiac était de 41,0 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est plus élevé que le taux provincial de 33,5 de la même année.

Près de la moitié (49 %) de tous les crimes contre les biens déclarés par le service de police de Codiac en 2009 était des vols. La même année, il y a eu 2 140 vols, soit 141 de plus que l'année précédente (hausse de 7,1 %), mais 274 de moins qu'en 2007 (baisse de 11,4 %). Le taux de vols de 20,1 déclarés par le service de police de Codiac en 2009 était supérieur au taux provincial de 13,3 de la même année.

Près d'un quart (23 %) de tous les crimes contre les biens déclarés par le service de police de Codiac en 2009 était des infractions de méfait. Un total de 1 025 infractions de méfait a été déclaré au cours de la même année, soit 22 incidents de plus qu'en 2008, ce qui représente une augmentation de 2,2 %. Depuis 2007, le nombre d'infractions de méfait a chuté de 22,3 % dans le district. Le taux de méfaits de 9,6 dans le district en 2009 était inférieur au taux provincial de 10,4 infractions pour 1 000 habitants de la même année.

En 2009, 1 030 autres crimes ont été déclarés par le service de police de Codiac. Il s'agissait d'une diminution de 7,7 % (-86 incidents) par rapport au nombre déclaré en 2008 et de 12,9 % (-153 incidents) par rapport au nombre de 2007. Le taux des autres crimes en 2009 était de 9,7 infractions pour 1 000 habitants, ce qui est plus élevé que le taux provincial de 7,4.

Soixante-dix-neuf (79) crimes de moins liés à la drogue ont été déclarés par le service de police de Codiac en 2009 comparativement à 2008, ce qui représente une diminution de 29,8 %. Depuis 2007, le nombre de crimes liés à la drogue dans la région de Codiac a chuté de 41,1 %. Le taux de crimes de 1,7 lié à la drogue en 2009 était inférieur au taux provincial de 2,6 de la même année.

Le nombre d'infractions pour conduite avec facultés affaiblies déclaré par le service de police de Codiac a diminué de 42, passant de 376 incidents en 2008 à 334 en 2009. Le taux de conduite avec facultés affaiblies (3,1) en 2009 était plus proche du taux du district de 2007 (3,2) et est comparable au taux provincial de 3,2 pour 1 000 habitants de 2009.

NOTES AU SUJET DES DONNÉES

Le présent rapport est fondé sur les données sur la criminalité fournies par les services de police. Chaque service de police municipal ou régional au Nouveau-Brunswick et la GRC dans la province participent au Programme de déclaration uniforme de la criminalité, qui est administré à l'échelle nationale par le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ). Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité forme la base de la collecte de données sur la criminalité dans les provinces et les territoires partout au Canada.

La Déclaration uniforme de la criminalité est conçue pour recueillir des données globales sur l'incidence de la criminalité. Il s'agit du nombre de crimes dont la police est informée, que les agents découvrent les infractions eux-mêmes ou qu'elles leur soient signalées. La Déclaration uniforme de la criminalité, et par extension le présent rapport, incluent seulement les renseignements que détient la police au sujet des crimes. Les crimes ne sont pas tous constatés, et certains de ceux qui le sont ne sont jamais portés à l'attention de la police.

Bien qu'elles ne soient pas abordées dans le présent rapport, les enquêtes sur la victimisation, comme l'Enquête sociale générale sur la victimisation, et les enquêtes d'autodéclaration constituent également des sources de données sur la prévalence de la criminalité. Toutes ces enquêtes, y compris la Déclaration uniforme de la criminalité, sont sujettes à plusieurs facteurs et biais dans la rédaction des rapports et ne peuvent pas être comparées directement. Toutefois, elles peuvent être utilisées de façon complémentaire pour mieux comprendre l'ampleur de la criminalité au sein d'une population.

La Déclaration uniforme de la criminalité enregistre trois composantes principales pour chaque incident criminel : 1) l'infraction la plus grave survenue au cours de l'incident par type et volume (généralement l'infraction qui entraîne la peine maximale la plus longue en vertu du *Code criminel* du Canada), 2) le classement (par mise en accusation ou autrement), et 3) les personnes mises en accusation relativement à l'infraction (selon le sexe et selon qu'il s'agit d'adultes ou d'adolescents). Les crimes sont classés de l'une ou l'autre des deux façons suivantes : 1) lorsque la police présente un rapport à l'avocat de la Couronne recommandant que des accusations soient portées ou 2) lorsque la preuve justifie le dépôt d'accusations mais que l'arrestation physique d'un contrevenant n'est pas possible parce qu'il est décédé ou qu'il a quitté le pays, ou lorsque la police, devant certaines circonstances, décide de prendre d'autres mesures (p. ex. la déjudiciarisation).

Les crimes signalés par les services de police sont divisés en trois principales catégories d'infractions au *Code criminel* : 1) les infractions contre les personnes (crimes violents), 2) les infractions contre les biens (crimes contre les biens) et 3) les autres infractions sans violence prévues au *Code criminel* (autres crimes). Les infractions faisant partie de ces trois catégories constituent le nombre total de crimes. Les infractions au *Code criminel* se rapportant à la circulation (conduite avec facultés affaiblies et autres infractions aux règlements de la circulation en vertu du *Code criminel*) ainsi que les crimes liés à la drogue (infractions en vertu de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*) sont abordés indépendamment du nombre total de crimes.

Le présent rapport se limite à un examen des infractions prévues au *Code criminel* du Canada et dans la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Il exclut les infractions au *Code criminel* se rapportant à la circulation autres que les infractions de conduite avec facultés affaiblies; il exclut également les infractions en vertu d'autres lois ou arrêtés fédéraux, provinciaux et municipaux.

Le présent rapport présente les données sur la criminalité de trois façons : 1) les incidents réels, 2) les taux par habitant et 3) l'évolution des pourcentages entre les années. Les incidents réels sont les chiffres bruts des infractions signalées à la police ou découvertes par elle et qui, à l'issue d'une enquête préliminaire, sont réputées avoir eu lieu ou avoir été tentées. Le taux est le nombre d'infractions au *Code criminel* ou de crimes signalés pour chaque tranche de 1 000 ou de 100 000 habitants. Un taux pour 100 000 habitants est utilisé lorsque le nombre d'infractions signalées est peu élevé. Le taux constitue une meilleure mesure des tendances de la criminalité que le nombre d'incidents réels parce qu'il tient compte des différences de population. L'évolution des pourcentages permet d'effectuer une comparaison du nombre de crimes entre les années. Il faut faire preuve de prudence lorsqu'on examine l'évolution des pourcentages puisque de légères augmentations des incidents signalés peuvent entraîner une augmentation en pourcentage importante lorsque le nombre d'incidents signalés est peu élevé. Par exemple, il y a eu sept infractions relatives aux armes à feu dans la région de Codiac en 2009 et seulement 2 en 2008, ce qui représente une augmentation de 250 % entre les années.

INDICE DE GRAVITÉ DE LA CRIMINALITÉ

En 2009, Statistique Canada a élaboré un nouvel outil pour se pencher sur le fait que le taux de criminalité global est déterminé par des infractions de moindre gravité à volume élevé, comme les vols mineurs, les méfaits et les voies de fait mineures. L'indice de gravité de la criminalité (IGC) mesure non seulement le volume de crimes déclarés par la police au Canada, mais également leur gravité. L'indice de gravité de la criminalité est conçu de façon à mesurer les variations de la gravité générale de la criminalité ainsi que les différences de la gravité entre les diverses régions du pays. La gravité d'une infraction est déterminée en attribuant un poids à chaque infraction à partir des peines qui ont été imposées par les tribunaux. Plus la peine moyenne est sévère, plus le poids associé à cette infraction est élevé. Par conséquent, les infractions plus graves auront un effet plus marqué sur les variations de l'indice de gravité de la criminalité. L'indice de gravité de la criminalité lui-même est calculé en multipliant le nombre d'incidents déclarés par la police pour chaque infraction par le poids de cette infraction. On additionne ensuite toutes les infractions pondérées, puis on divise le total par la population correspondante. Enfin, l'indice de gravité de la criminalité est établi à « 100 » pour le Canada, l'année de base étant 2006. En fin de compte, il y a trois indices : le premier sert à mesurer la gravité globale de la criminalité en fonction du volume total d'infractions au *Code criminel* et aux lois fédérales déclarées par la police; le deuxième sert à mesurer les crimes violents déclarés par la police; le troisième, l'Indice de gravité des crimes sans violence, sert à mesurer tous les crimes qui ne sont pas considérés violents (Dauvergne et coll., 2010; Wallace, Turner, Matarazzo et Babyak, 2009).

FACTEURS INFLUENÇANT LES STATISTIQUES SUR LA CRIMINALITÉ FOURNIES PAR LES SERVICES DE POLICE

On estime que de nombreux facteurs influencent la prévalence de la criminalité et le nombre de crimes signalés. Parmi ces facteurs, mentionnons les suivants :

Données démographiques – La répartition selon l'âge au sein d'une population, en particulier le nombre d'hommes âgés de 15 à 24 ans (le groupe d'âge le plus susceptible de commettre des crimes et d'être victime de crimes), peut influencer sur le taux de criminalité (Sauvé, 2005).

Facteurs sociaux et économiques – L'inflation et les difficultés économiques peuvent influencer la prévalence des crimes imputables à des motifs financiers comme les vols qualifiés, les introductions par effraction et les vols de véhicules à moteur. Dans le même ordre d'idées, la consommation d'alcool et le taux de chômage sont liés aux taux d'homicides (Pottie-Bunge, Johnson et Baldé, 2005). L'accès à des ressources socio-économiques est associé aux taux de criminalité des quartiers (Charron, 2009; Savoie, 2008). D'autres études ont établi des liens entre le revenu et la scolarité et la criminalité (Wallace, Wisener et Collins, 2006).

Signalement à la police par le public – La volonté du public de signaler les crimes à la police a des répercussions sur les statistiques sur la criminalité. Les changements dans les réactions et les perceptions des citoyens relativement à certains crimes (comme les agressions sexuelles ou la violence conjugale), qui découlent parfois de la représentation que font les médias de la criminalité, peuvent entraîner des différences dans les taux de signalement à la police (Dauvergne et Turner, 2010). De plus, des partenariats solides entre la police et les collectivités pourraient encourager les citoyens à signaler davantage d'incidents à la police (Colombie-Britannique, 2008).

Pratiques des services de police en matière de production de rapports et d'application des lois – Les processus et les systèmes internes de gestion des dossiers des services de police peuvent avoir une influence sur le fait qu'un incident criminel soit ou non entré dans le système de gestion des dossiers local et transmis au Programme national de déclaration uniforme de la criminalité (Dauvergne et coll., 2010). De plus, les opérations policières spéciales qui ciblent certains types de crimes sont reflétées dans les statistiques officielles sur la criminalité (Sauvé, 2005).

Changements législatifs ou modification des politiques – Les modifications apportées aux lois, comme les modifications au *Code criminel* visant à créer une nouvelle infraction ou à élargir la définition d'une infraction existante, entraîneront vraisemblablement une augmentation ou une diminution du nombre d'incidents signalés à la police et par la police. Dans le même ordre d'idées, lorsque la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* est entrée en vigueur en 2003, beaucoup de services de police ont ajusté leurs politiques afin de mieux refléter les principes établis dans la *LSJPA* en vue de réduire les contacts des adolescents avec le système de justice pénale, ce qui a entraîné une diminution du nombre de crimes commis par les jeunes déclarés par la police (Sauvé, 2005).

Changements technologiques – Les progrès technologiques continus ont favorisé l'émergence de nouveaux crimes plus complexes, ce qui a créé de nouveaux défis pour la police (Dauvergne et coll., 2010).

C'est probablement une combinaison de nombreux facteurs, plutôt qu'un seul facteur, qui est à l'origine de l'évolution des taux de criminalité.

RÉFÉRENCES

Beattie, S. et Mole, A. (2007). *Les ressources policières au Canada, 2007*, produit n° 85-225 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

COLOMBIE-BRITANNIQUE (2008). *Crime statistics in British Columbia, 2008*. Division des services de police, ministère de la Sécurité publique et Solliciteur général, Colombie-Britannique, vol. 1, n° 3.

Centre canadien de la statistique juridique (2009). *Les ressources policières au Canada, 2009*, produit n° 85-225-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

Centre canadien de la statistique juridique (2008). *Les ressources policières au Canada, 2008*, produit n° 85-225-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.

CHARRON, M. (2009). *Caractéristiques des quartiers et répartition des crimes déclarés par la police dans la ville de Toronto*, produit n° 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, n° 18.

DAUVERGNE, M. et J. TURNER. (2010). *Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2009*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa.

- POTTIE-BUNGE, V., H. JOHNSON et T. BALDÉ. (2005). *L'exploration des tendances de la criminalité au Canada*, produit n° 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, n° 5.
- SAUVÉ, J. (2005). *Statistiques de la criminalité au Canada, 2004*, Juristat, produit n° 85-002-XIF au catalogue de Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Ottawa, vol. 25, n° 5.
- SAVOIE, J. (2008). *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay*, produit n° 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, n° 10.
- WALLACE, M., J. TURNER, A. MATARAZZO et C. BABYAK. (2009). *La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité*, produit n° 85-004-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa.
- WALLACE, M., M. WISENER et K. COLLINS. (2006). *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina*, produit n° 85-561-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa. Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, n° 8 .

Stephanie Sanford, Conseillère principale
Direction des services de police
Ministère de la Sécurité publique
65, rue Brunswick
Fredericton (N.-B.) E3B 1G5

Téléphone : 506-453-3603
Télécopier : 506-457-4899
www.gnb.ca/police

Crimes violents
Homicides
Autres infractions causant la mort
Tentatives de meurtre
Agressions sexuelles de niveau 3 (graves)
Agressions sexuelles de niveau 2 (causant des lésions corporelles ou impliquant une arme)
Agressions sexuelles de niveau 1
Total des infractions sexuelles contre les enfants
Voies de fait simples de niveau 3 (graves)
Voies de fait simples de niveau 2 (causant des lésions corporelles ou impliquant une arme)
Voies de fait simples de niveau 1
Voies de fait contre un agent de la paix
Voies de fait contre un agent de la paix causant des lésions corporelles ou impliquant une arme
Voies de fait graves contre un agent de la paix
Total des autres voies de fait
Total des infractions liées aux armes à feu (utiliser, décharger, braquer)
Vols qualifiés
Séquestration ou enlèvement
Total des affaires d'enlèvement
Extortion
Harcèlement criminel
Menaces
Appels téléphoniques harcelants ou menaçants
Total des autres infractions avec violence

Crimes contre les biens
Introduction par effraction
Possession de biens volés
Vols de véhicules à moteur
Vols de plus de 5 000 \$ (sauf les véhicules à moteur)
Vols de moins de 5 000 \$ (sauf les véhicules à moteur)
Fraudes
Vol d'identité
Fraude à l'identité
Méfais
Incendies criminels

Conduite avec facultés affaiblies
Conduite avec facultés affaiblies causant la mort
Conduite avec facultés affaiblies (drogues) causant la mort
Conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles
Conduite avec facultés affaiblies (drogues) causant des lésions corporelles
Conduite avec facultés affaiblies d'un véhicule à moteur, d'un bateau ou d'un aéronef
Conduite avec facultés affaiblies (drogues) d'un véhicule à moteur, d'un bateau ou d'un aéronef
Défaut de fournir un échantillon d'haleine
Défaut d'obtempérer ou refus (drogues)
Défaut de fournir un échantillon de sang
Défaut de fournir un échantillon de sang (drogues)

Autres crimes
Contrefaçon
Infractions liées aux armes
Pornographie juvénile
Prostitution
Fait de troubler la paix
Infractions contre l'administration de la justice
Autres infractions sans violence prévues au <i>Code criminel</i>

Crimes liés à la drogue
Infractions liées à la possession, au trafic, à la production, à l'importation et à l'exportation de cannabis, de cocaïne, d'héroïne, de méthamphétamines (meth en cristaux), de méthylènedioxyamphétamines (ecstasy) et d'autres drogues